



Rapport Financier Annuel 2008

S o m m a i r e

Rapport de gestion financier	3 -12
Rapport de gestion sociale	13 -18
Information concernant les mandataires sociaux	19 -23
Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	24 - 35
Rapport de gestion sur l'environnement	36 - 40
Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne	41 - 42
Comptes consolidés	43 - 93
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	94 - 95
Comptes sociaux	96 - 116
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2008	117 - 118
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	119
Rapport général des Commissaires aux comptes	120 - 121
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	122 - 124
Rapport spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions	125
Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des Dirigeants	125
Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009	126 - 132
Organes sociaux	133
Attestation du rapport financier annuel	134

1. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe Radiall, réuni le 07 avril 2009, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 2007 audités par les Commissaires aux comptes.

Chiffres Clés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	Variation 2008 - 2007
Chiffre d'affaires	198 676	200 374	(0,8) %
Résultat opérationnel courant	11 137	18 192	(38,8) %
Marge opérationnelle courante	5,6 %	9,1 %	
Autres produits et charges opérationnels			
Résultat opérationnel	11 137	18 192	(38,8) %
Coût de l'endettement financier net	(186)	453	
Autres produits et charges financiers	320	(3)	
Impôts sur les résultats	(2 169)	(4 544)	
Quote-part des résultats des sociétés Minoritaires			
Résultat net	9 102	14 098	(35,4) %
Marge nette	4,6 %	7,0 %	
Flux de trésorerie liés à l'activité	16 639	3 273	508,3 %
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	154 087	148 350	3,8 %
Endettement financier net	(7 327)	(11 712)	(37,4) %

1. CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2008 à 198 676 milliers d'euros, contre 200 374 milliers d'euros en 2007, soit une baisse en donnée publiée de 0,8 %.

A périmètre et change comparables, l'activité est en hausse de 2,4 % portée par les très bonnes performances enregistrées dans les secteurs de la Défense et du Spatial, et par le développement des parts de marché chez certains clients, notamment en Chine dans les Télécommunications.

Ces succès ont permis de compenser les décalages des grands programmes aéronautiques enregistrés en 2008, et les reculs d'autres segments de marchés comme l'Automobile.

Au plan géographique, la zone Amériques, affiche une baisse de 6,3 % partiellement due à la faiblesse du dollars (USD). La zone domestique représente, comme en 2007, 23 % des ventes.

Le reste du Monde est en hausse de 8,4 % en raison de la croissance des activités en Chine, alors que la zone Europe hors France reste stable.

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
PAR MARCHÉ		
Téléphonie sans fil	50 609	54 365
Militaire, Aéronautique, Spatial	111 756	108 738
Télématique automobile	7 247	8 372
Industriel	29 064	28 900
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	44 854	46 093
Union Européenne	47 747	47 786
Amériques	59 910	63 914
Asie et reste du monde	46 165	42 581
TOTAL GROUPE	198 676	200 374

Le Directoire précise que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IAS 14.

2. BAISSÉ D'ACTIVITÉ AU DEUXIÈME SEMESTRE

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	Variation 2008 - 2007
1 ^{er} trimestre	51 160	52 564	(2,7) %
2 ^{ème} trimestre	52 194	48 826	6,9 %
3 ^{ème} trimestre	48 468	50 379	(3,8) %
4 ^{ème} trimestre	46 854	48 606	(3,7) %
Total année	198 676	200 374	(0,8) %

Le chiffre d'affaires a cru de 2 % au premier semestre, malgré un effet défavorable de la parité Euro/Dollar (+ 8,3 % à taux constants).

A partir du troisième trimestre, une baisse d'activité a été constatée, compte tenu du nouvel environnement économique. Pour l'année, la croissance à taux de change constants est de 2,4 %.

3. MARGE OPERATIONNELLE COURANTE EN DIMINUTION

Radiall a dégagé en 2008 un résultat opérationnel de 11,1 millions d'euros (5,6 %) contre 18,2 millions d'euros en 2007 (9,1 %) qui incluait un produit exceptionnel de 1,5 millions d'euros.

L'amélioration continue des processus et la réduction des coûts, n'ont compensé que partiellement les effets défavorables dus principalement au renchérissement du coût des matières premières, aux surcoûts liés aux déploiements industriels, et à la pression sur les prix dans certains secteurs.

EVOLUTION DES EFFECTIFS	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Variation 2008 - 2007
France	1 308	1 331	(1,7) %
Europe (hors France) *	43	45	(4,4) %
Amérique du Nord	302 *	360 *	(16,1) %
Asie	671 *	689 *	(2,6) %
Total	2 324	2 425	(4,2) %

* Intègre les effectifs intérimaires.

Les effectifs font apparaître une baisse sur l'exercice, notamment en Amérique du nord où les effectifs ont été réduits pour tenir compte des reports des grands programmes aéronautiques.

Les dépenses de recherche et développement de 15,0 millions d'euros, restent soutenues à environ 7,5 % du chiffre d'affaires et se sont focalisées sur l'innovation technologique nécessaire à

l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation de nouvelles applications et le développement de la gamme de produits.

4. RESULTAT NET 2008 EN DIMINUTION

Après imputation d'une charge de 186 milliers d'euros au titre du coût de l'endettement financier net, d'un profit de 320 milliers d'euros au titre des autres produits et charges en raison principalement de gains de changes net, et d'une charge d'impôts de 2 169 milliers d'euros, le Groupe enregistre un résultat net 2008 positif de 9,1 millions d'euros (4,6 % du chiffre d'affaires) contre 14,1 millions d'euros en 2007.

5. UNE STRUCTURE FINANCIERE TRES SOLIDE

Les flux de trésorerie générés par l'activité se sont élevés en 2008 à 16 639 milliers d'euros.

Les investissements corporels et incorporels ont représenté 10,7 millions d'euros en 2006, 15,1 millions d'euros en 2007 et 15,8 millions d'euros en 2008. Cet accroissement s'explique par les dépenses nécessaires à l'augmentation et l'amélioration des capacités industrielles pour préparer l'avenir.

La dette financière à long terme est passée de 45 450 milliers d'euros au 31 décembre 2007 à 44 469 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Cette variation inclut l'accroissement des engagements en matière de location financement, notamment lié à l'extension des bâtiments industriels de la filiale I.D.M.M. (*Industrie Doloise de Micro-Mécanique*).

Les disponibilités nettes s'élèvent à 54 164 milliers d'euros à fin 2008.

La société a poursuivi en 2008 une politique de couverture de change partielle afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment dollars (USD).

Après imputation des résultats 2008, les capitaux propres s'établissent à 154 087 milliers d'euros.

6. LES RESULTATS SOCIAUX

Le chiffre d'affaires s'établit à 127 302 milliers d'euros dont un peu plus de la moitié concerne des flux inter - compagnies.

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 1 946 milliers d'euros contre un résultat bénéficiaire de 1 740 milliers d'euros en 2007.

Le résultat financier est de 5 494 milliers d'euros contre 8 696 milliers d'euros en 2007.

Le résultat net est positif à 5 116 milliers d'euros. Il convient de noter que la société Radiall n'a pas comptabilisé d'impôts sur les bénéfices en raison de l'existence de pertes fiscales antérieures reportables.

Les fonds propres sont stables à 119 460 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	Décembre 2006	Décembre 2007	Décembre 2008	Variation 2008 / 2007
Chiffre d'affaires	134 860	136 449	127 302	(6,7) %
Résultat d'exploitation	(243)	1 740	(1 946)	
Marge opérationnelle	(0,2) %	1,3 %	(1,5) %	
Résultat financier	2 098	8 696	5 494	(36,8) %
Résultat courant	1 855	10 436	3 548	(66,0) %
Résultat exceptionnel	1 068	(972)	744	
Impôts sur les résultats	(324)	(198)	824	
Résultat net	3 247	9 662	5 116	(47,0) %
Capitaux propres	114 984	122 610	119 460	(2,6) %
Trésorerie nette *	28 422	54 521	42 829	(21,4) %

* Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

7. EMPRUNT OBLIGATAIRE

En date du 18 juillet 2007, le groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199 et d'une présentation dans le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Pour rappel, le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

8. ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post-clôture à signaler.

9. LES PERSPECTIVES 2009

L'activité en 2009 devrait être soutenue par les segments Militaire et Spatial, et le segment Aéronautique dont les probables ajustements d'activité pourraient être compensés par les premières livraisons du B787, attendues sur le second semestre 2009. Ces marchés représentent 56 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Toutefois, compte tenu de la faible visibilité sur les autres segments d'activité en particulier Telecom, Automobile et Industriel et de la tendance observée sur le premier trimestre 2009, le chiffre d'affaires annuel est anticipé en baisse pour l'année 2009.

Ayant engagé dès octobre 2008 un plan d'adaptation de ses structures et de ses investissements qui produiront leurs effets dès 2009, le Groupe reste confiant dans sa capacité à préserver ses fondamentaux économiques.

10. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE ET LEUR PREVENTION

Radiall est un groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples.

Les principaux risques recensés sont les suivants :

10.1 - Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement. Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de *Crédit Management* et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

10.2 - Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise plus de 50 % de son chiffre d'affaires en dehors de la zone euro, pratique une politique de couverture sur ces flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2008, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/ Dollars exerçables en 2009 pour un total de 6,4 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait de agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

10.3 - Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet dès 2005 d'un projet d'ensemble qui s'est poursuivi en 2007 impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des capteurs pour suivre son déploiement.

Les conclusions de l'équipe projet toujours valides en 2008 ont permis de donner des lignes conductrices pour atteindre une rentabilité cible, viser une croissance de chiffre d'affaires et réduire la volatilité des performances.

11. RAPPORT TECHNOLOGIQUE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dépenses de Recherche et Développement	2008	2007
<i>(en milliers d'euros)</i>	15,0	12,7
% du chiffre d'affaires	7,5 %	6,2 %

Note : Dépenses brutes après subvention, hors Crédit Impôt Recherche.

Radiall a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement sur 2008.

Au plan financier, la Société Mère ainsi que ses trois filiales françaises Radiall Systems, D-LightSys et I.D.M.M. ont comptabilisé un crédit impôt recherche calculé sur une base de projets éligibles s'élevant à 1 202 milliers d'euros.

12. MEMENTO DE L'ACTIONNAIRE

Evolution de l'action

<i>(en milliers d'euros)</i>	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2003	63.00	26.05	56.20	(2.40)
2004 *	75.70	53.90	57.80	2.02
2005 *	70.40	53.05	69.75	4.82
2006	105.00	68.05	98.20	8.68
2007	115.99	90.00	91.00	5.87
2008	91.45	35.05	47.00	3.56

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital

	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall *	27,6	30,0	27,0	33,5
Hodiall *	43,5	50,1	42,7	46,9
Pierre Gattaz	2,2	2,6	2,2	2,8
Public et divers **	26,6	17,3	28,1	16,8

* Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

** Les actions recensées détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

Au 31 décembre 2008, Radiall détenait au titre du contrat d'animation, 10 479 actions, soit 0,48 % du capital.

Plans d'Options d'Actions au 31 décembre 2008 :

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat

	Plan n°1	Plan n°2
Date d'assemblée	17 mai 2001	17 mai 2001
Date du Directoire	21 novembre 2003 sur autorisation de l'assemblée	27 septembre 2005 sur autorisation de l'assemblée
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	14 274	4 207
Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux :	1 203	1 803
Pierre Gattaz	0	0
P. Michel Churg	401	601
André Hernandez	401	601
Dominique Buttin	401	601
Point de départ d'exercice des options	21 novembre 2003	21 septembre 2005
Date d'expiration	20 février 2008	20 décembre 2009
Prix de souscription ou d'achat	58,97	56,97
Nombre d'action souscrite au 31 décembre 2008	13 366	451
Nombre cumulé d'option de souscription ou d'achat d'action annulées ou caduques	908	150
Option de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0	3 606

Option de souscription ou d'achat d'action consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/souscrites	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options	0	N/A	N/A	N/A
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice	1 038	58.97	888	150

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

	N° et date du plan	Nombre d'option levée durant l'exercice	Prix d'exercice
P. Michel Churg	Plan n° 1 de novembre 2003	214	58.97 €
André Hernandez	Plan n° 1 de novembre 2003	101	58.97 €
TOTAL		315	58.97 €

Opérations sur titres des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers et 225-100 du code de Commerce, le Directoire indique qu'au cours de l'année 2008, les opérations des dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

Prénom, Nom	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix moyen	Prix total
André Hernandez	19/02/2008	Acquisition	58.97 €	5 955 €
P. Michel Churg	03/01/2008	Acquisition	58.97 €	5 071 €
P. Michel Churg	04/01/2008	Acquisition	58.97 €	295 €
P. Michel Churg	07/01/2008	Acquisition	58.97 €	7 253 €

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2003	2 217 960	0
2004	2 217 960	0.50
2005	2 217 960	0.92
2006	2 218 160	1.12
2007	2 223 810	1.30

Pour information, le capital a été converti en euros, sans référence à une valeur nominale.

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2008

Le Directoire a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 0,95 euros par action et d'affecter le bénéfice social comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2008	5 116 429,18 euros
Report à nouveau antérieur	<u>8 622 246,19 euros</u>
Soit un montant de	13 738 675,37 euros
Affecté comme suit :	
Distribution de dividendes	<u>2 072 849,65 euros</u> *
Réserve Générale	65 929 973,75 euros
Affectation à la Réserve Légale	0.00 euros

Report à nouveau après affectation du résultat 11 665 825,72 euros

* *Sous réserve de l'imputation en report à nouveau des dividendes concernant les actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement des dividendes*

Les dividendes seront mis en paiement le 2 juin 2009.

Délégation de pouvoir en cours de validité donnée au Directoire pour réaliser des augmentations de capital

Aucune délégation de pouvoirs pour réaliser des augmentations de capital en cours de validité au 31 décembre 2008.

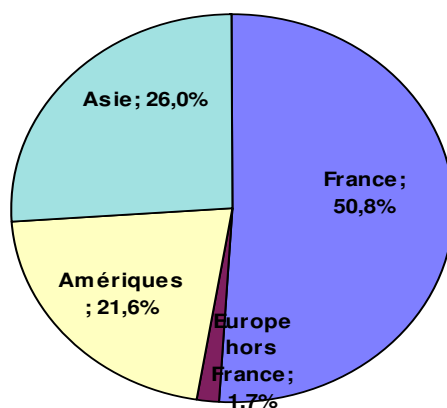
2. RAPPORT DE GESTION SOCIALE

1. DANS LE MONDE

1.1 - La répartition de l'effectif total du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 décembre 2008	1 238	273	464	1 975
Permanents au 31 décembre 2008 (dont temps partiel)	1 177 95	273 2	165	1 615 97
Durée déterminée au 31 décembre 2008	61		299	360

Répartition géographique



Evolution sur 5 ans

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2008	1 238	273	464	1 975
2007	1 230	246	435	1 911 (I.D.M.M. & D-LightSys : + 131)
2006	1 097	288	400	1 785
2005	1 040	219	349	1 608
2004	1 054	231	328	1 613

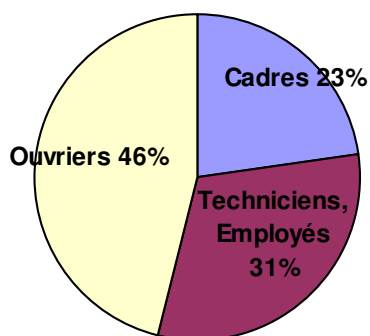
Intérimaires et régies (en moyenne annuelle)

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
	159	284	268	711
Régie	5	200 (Mexique)	2	207
Intérim	154	84	266	504

Evolution sur 5 ans

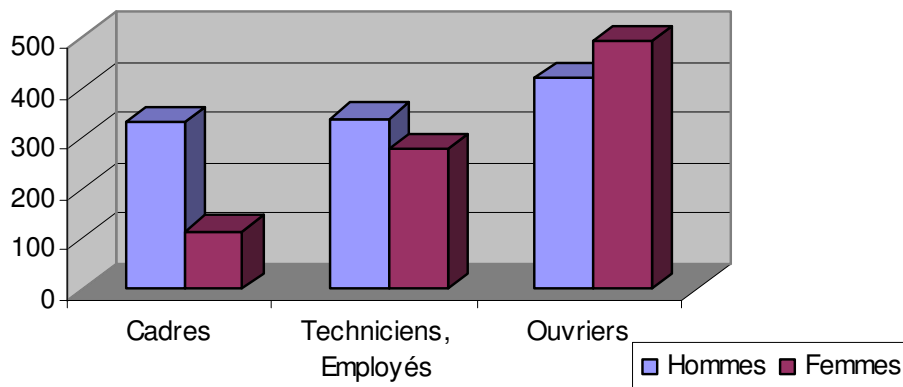
	Europe	Amérique	Asie	TOTAL	
2008	159	284	268	711	(Obregon + 124)
2007	194	189	254	637	(I.D.M.M. : + 48)
2006	152	184	254	590	
2005	102	189	214	505	
2004	143	98	185	426	

Catégories professionnelles :



Les femmes représentent 45 % de l'effectif salarié groupe au 31 décembre 2008.

Hommes / Femmes par catégorie professionnelle



1.2 - Les mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	France	Europe (hors France)	Amérique	Asie	TOTAL
Embauches	136	1	94	160	391
Départs	126	3	67	131	327
TOTAL	+ 10	- 2	+ 27	+ 29	+ 64
Permanents	+ 20	-1	+ 27	+ 68	+ 114
Durée déterminée	-10	-1		- 39	- 50

2. FRANCE SUR PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les informations ci-dessous concernent l'ensemble des activités de Radiall en France :

		Effectif salarié 31 déc. 2008	Effectif salarié 31 déc. 2007	Variation
Radiall S.A.	Rosny-sous-Bois (93)	78	87	- 9
	Château-Renault (37)	322	320	+ 2
	Saint-Quentin Fallavier (38)	191	173	+ 18
	Voiron (38)	145	154	- 9
	Voreppe (38)	307	314	- 7
D-LightSys	Rosny-sous-Bois (93) et	6	7	- 1
	Saint-Quentin Fallavier (38)			
Radiall Systems	Limoges (87)	7	6	+ 1
I.D.M.M.	Dôle (39)	139	124	+ 15
		1 195	1 185	+ 10

2.1 - Détails des mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	25	4	29
Licenciement cause économique	1		1
Licenciement autres causes	10	1	11
Décès	0	0	0
Retraite	16	0	16
Fin essai	6	2	8
Mutation internationale	2		2
Fin de contrat		36	36
Transformation en CDI		23	23
Total France	60	66	126

Mobilité géographique interne

France vers France	France vers Etranger
7	1

2.2 - Les accidents du travail

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2008	29	1,49 %
2007	18	1,56 %
2006	11	1,38 %
2005	15	1,16 %

2.3 - La masse salariale annuelle de l'exercice :

	2008	2007
Brut SS Radiall S.A.	31 120 501 €	30 464 505 €
Brut SS Radiall Systems	220 609 €	211 586 €
Brut SS D-Lightsys	265 807 €	275 225 €
Brut SS I.D.M.M.	3 339 386 €	2 676 676 €

3. RADIALL S.A.

3.1. - Temps de travail dans les établissements

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures, avec recours à la modulation annuelle si nécessaire, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour y apporter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

3.2. Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est calculé des absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés Individuel de Formation.

	Moyenne des taux d'absentéisme
2008	4,82 %
2007	4,31 %
2006	3,83 %
2005	4,81 %

3.3. Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur produira une distribution de 370 000 € (1,17 % des salaires de référence) pour l'effectif Radiall S.A.

3.4. L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise décompte 44,3 unités pour une obligation de 61. La contribution financière de compensation s'est élevée à 82 574 € pour l'exercice.

3.5. La formation professionnelle

Le recours à la formation permanente répond aux trois axes nécessaires au développement personnel : *actions visant l'adaptation au poste de travail, actions visant le perfectionnement ou la prévention, actions de formation promotionnelle.*

- **Personnes formées**

- Nombre de personnes formées	1 252
- Nombre de stagiaires	710
- Nombre d'heures stagiaires	22 375 heures

- **Budget consacré à la formation**

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall S.A., en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 3,4 % de la masse salariale, pour un montant de 1 163 148 euros.

- **Bénéficiaires de la formation**

	<i>en % du nombre des personnes formées</i>	<i>en % des heures de formation (dans ou en dehors du temps de travail)</i>
Cadres	35 %	40 %
ETAM	38 %	38 %
Ouvriers	27 %	22 %

- **Axes de formation**

	<i>en % des dépenses</i>	<i>en % des heures</i>
Techniques des métiers	41 %	33 %
Informatique et bureautique	19 %	17 %
Management et communication	10 %	7 %
Management de la qualité	3 %	2 %
Langues	22 %	34 %
Sécurité	5 %	7 %

3. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

(Article L 225-102-1 du Code de Commerce)

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2008 :

- **Yvon Gattaz, Président du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993
Echéance du mandat en cours : 2012
- **Bruno Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.
- **Robert Papin, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 19 septembre 1997
Echéance du mandat en cours : 27 mai 2009, proposition de renouvellement
- **Didier Lombard, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 20 mai 2003
Echéance du mandat en cours : 27 mai 2009, proposition de renouvellement
Egalement administrateur des sociétés Orange, Thales et de Thomson et membre du Conseil de Surveillance de ST. Microelectronics. Président Directeur Général de France Télécom.
- **Roselyne Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 16 mai 2006
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.
- **Pierre Gattaz, Président du Directoire**
Date de première nomination : 04 janvier 1994
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement Président du Directoire de Hodiall. Membre du Conseil de Surveillance de Cegos S.A.
- **P. Michel Churg, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 10 février 1995
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement membre du Directoire de Hodiall.
- **André Hernandez, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 21 novembre 2003
Démission : 21 mai 2008
- **Dominique Buttin, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 24 mars 2006
Démission : 21 mai 2008

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2008	Exercice 2007
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	293 712	283 922
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2008	Pas d'attribution d'options en 2007
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2008	Pas d'attribution d'action de performance en 2007
TOTAL	293 712	283 922
P. Michel Churg (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	231 179	220 117
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2008	Pas d'attribution d'options en 2007
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2008	Pas d'attribution d'action de performance en 2007
TOTAL	231 179	220 117
André Hernandez * (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	80 102	175 941
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2008	Pas d'attribution d'options en 2007
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2008	Pas d'attribution d'action de performance en 2007
TOTAL	80 102	175 941

Dominique Buttin * (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	74 157	164 385
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2008	Pas d'attribution d'options en 2007
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2008	Pas d'attribution d'action de performance en 2007
TOTAL	74 157	164 385

* Jusqu' au 21 mai 2008, date de démission.

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2008	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre Gattaz Président du Directoire 24/03/2006 AG comptes 2011	x			x		x		x
P. Michel Churg Directeur Général Adjoint 24/03/2006 AG comptes 2011	x			x		x		x

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versée au cours des exercices 2007 et 2008 aux mandataires sociaux par Radial S.A., ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz Président du Directoire				
Rémunération fixe	279 974	279 974	287 433	287 433
Rémunération variable	0	54 369	0	0
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	3 948	3 948	6 279	6 279
TOTAL	283 922	338 291	293 712	293 712
P. Michel Churg Membre du Directoire et Directeur Général Adjoint				
Rémunération fixe	209 148	209 148	223 525	223 525
Rémunération variable	8 619	23 297	5 206	8 619
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 350	2 350	2 448	2 448
TOTAL	220 117	234 795	231 179	234 592
André Hernandez Membre du Directoire * et Directeur Zone Amériques				
Rémunération fixe	169 118	169 118	80 102	80 102
Rémunération variable	6 823	32 155	0	6 823
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL	175 941	201 273	80 102	86 925
Dominique Buttin Membre du Directoire * et Directeur Division ADI				
Rémunération fixe	154 808	154 808	73 492	73 492
Rémunération variable	8 026	33 488	0	8 026
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1 551	1 551	665	665
TOTAL	164 385	189 847	74 157	82 183

* *Démissionnaires au 21 mai 2008.*

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2008 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisés ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2007 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2007	Montants versés au cours de l'exercice 2008
<u>Yvon Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations *	104 517	107 856
<u>Bruno Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
<u>Roselyne Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
<u>Didier Lombard</u>		
Jetons de Présence	6 000	7 000
Autres rémunérations		
<u>Robert Papin</u>		
Jetons de Présence	5 000	5 000
Autres rémunérations		

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radiall S.A.

4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE

➤ INTRODUCTION : RAPPEL DES OBLIGATIONS LEGALES

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants, la société a décidé de se conformer à ce code, cette décision devant être approuvée par le Conseil de Surveillance du 7 avril 2009 et faire l'objet d'une communication en 2009.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la direction financière, l'audit interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

PREMIERE PARTIE : CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Organes d'administration et de direction de Radiall S.A.

Radiall S.A. est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 27 mars 2007, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un Règlement Intérieur portant notamment sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur a fait l'objet de modifications suite aux travaux du Groupe de travail mis en place au cours de l'exercice 2006. Ce nouveau règlement intérieur a été présenté au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007 qui a entériné la totalité des modifications suggérées.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois

conformément aux dispositions légales.

Un Directeur Général Adjoint, M. P. Michel Churg, seconde le Président du Directoire.

Compte tenu de la taille de la société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités spécialisés.

Composition et fonctionnement des organes d'administration

• **Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2008.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

M. Yvon Gattaz, Président
Melle Roselyne Gattaz, Membre
M. Bruno Gattaz, Vice Président

Membres indépendants :

M. Robert Papin, Membre
M. Didier Lombard, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans la note de travail AFEP-MEDEF d'octobre 2003.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2008.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2008 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Evolution des membres du Conseil de Surveillance,
- Rémunération du Président du Conseil de Surveillance,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Examen des conventions réglementées,
- Approbation du rapport sur les plans d'options,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Discussion en vue de l'attribution d'une subvention à une filiale,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,

- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

- **Directoire**

Le Directoire est composé depuis le 21 mai 2008 des deux (2) membres suivants:

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. P. Michel Churg, Membre et Directeur Général Adjoint ;

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2008.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni quatre fois en 2008. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2008 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Discussion sur les options de souscription d'actions, d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites,
- Emission du rapport sur les plans d'options,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Politique de change,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

- **Comité de Directions Opérationnelles**

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles (« C.D.O. ») pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la société. Le C.D.O., dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du C.D.O. :

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Dominique Buttin, Directeur de la Division « *Aéronautique Défense & Instrumentation* »,
- M. P. Michel Churg, Directeur Général Adjoint,
- M. André Hartmann, Directeur Zone Asie,

- M. André Hernandez, Directeur Zone Amériques,
- M. Michel Molles, Directeur Commercial,
- M. Frédéric Perrot, Directeur de la Division « *Télécom Automobile & Industriel* »,
- M. Jean-Pierre Wilsch, Directeur des Relations Humaines,
- Depuis le 1^{er} juillet 2008, le Comité de Directions Opérationnelles compte un nouveau membre en la personne de M. Guy de Royer, Directeur Financier.

DEUXIÈME PARTIE : PROCÉDURES DE CONTROLE INTERNE

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

1. Définition du contrôle interne et objectif du rapport

- *Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :*
 - la conformité aux lois et règlements,
 - l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire et le Comité de Directions Opérationnelles,
 - le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
 - la fiabilité des informations financières.

Et plus globalement contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La Société a, au cours de cet exercice, intégré dans sa réflexion sur l'évolution de son dispositif de contrôle interne l'ensemble des recommandations faites par le Groupe de Place dans le Cadre de Référence ; les difficultés rencontrées dans le processus de mobilité interne début 2008 permettant le remplacement de l'auditeur interne, ont ralenti la mise en place des améliorations souhaitées par les organes de gouvernance, en terme d'activités de contrôle, de surveillance permanente et de recensement et d'analyse des risques.

➤ Objectif du rapport

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe Radiall, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

2. Organisation du contrôle interne

2.1 - La Charte et les valeurs de RADIALL

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance, qui compte parmi les fondateurs du mouvement « *E.T.H.I.C.* » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- « Satisfaction des clients » pour exister,
- « Epanouissement des hommes » pour construire,
- « Prospérité pour l'entreprise » pour durer.

Et de sept valeurs :

- « Ethique » : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- « Excellence » : être les meilleurs dans nos activités,
- « Anticipation » : prévenir les risques et préparer les changements,
- « Rigueur financière » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- « Innovation » : progresser par des idées nouvelles,
- « Adaptabilité » : savoir évoluer pour gagner,
- « Mondialisation » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

2.2 - Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du C.D.O., qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications.

Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction générale adjointe**

Elle coordonne l'ensemble des fonctions Groupe et la gestion des projets associés.

- **La Direction finances**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : Elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall S.A., ainsi que les comptes consolidés.
- **Le Contrôle de Gestion** : Il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.
- **L'Audit Interne** : L'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. L'audit interne a rédigé en 2003 une charte, définissant son rôle, le déroulement des missions, ses règles d'éthique. L'audit interne a réalisé de 2003 à 2007 différentes missions dans le cadre défini par cette charte. Le remplacement de l'auditeur interne prévu en 2008 a dû être différé consécutivement à une réorganisation de la direction Finances. Le pourvoi du poste devrait intervenir au cours de l'année 2009, selon les opportunités de mobilité interne et fonction de la situation de l'environnement économique.
- **La Trésorerie** : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.
- **Le Juridique** : Il assure le secrétariat juridique de Radiall S.A., conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit tant français qu'européen et international et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information règlementée suite à la transposition en droit français des directives européennes.
- **Le Crédit Management** : Il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.
- **Les Assurances** : Leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- **La Communication Financière** : Elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société Hodiall, holding d'animation du Groupe Radiall avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction systèmes d'information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des relations humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

La direction des relations humaines avait engagé en 2007 un chantier visant la rédaction d'une charte éthique et sociale. Cette charte a été diffusée aux salariés au deuxième trimestre 2008 sous forme d'un livret en français et en anglais. Elle reprend et illustre par l'exemple les 7 valeurs fondamentales de la Charte Radiall.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

2.3 - Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires mais sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements, ...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne).

L'année 2008 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société sur ses filiales.

3. Gestion des risques

3.1 - Politique générale

➤ *La définition et le déploiement de la stratégie*

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le C.D.O., et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

3.2 - L'évaluation des risques

➤ *La cartographie des risques majeurs*

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, dont les trois principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le C.D.O.

➤ *La cartographie des risques opérationnels*

En 2007 Radiall avait établi une cartographie des risques au niveau du processus « *achat industriel* » sur la base d'entretiens de membres concernés de la direction. La société a poursuivi en 2008 une démarche d'amélioration continue au travers de questionnaires d'auto évaluation des membres du Comité de Directions Opérationnelles et des responsables financiers qui ont été remplis par les intéressés au quatrième trimestre 2008. Une synthèse des résultats de ces questionnaires est en cours, afin de hiérarchiser les risques identifiés et de mettre en place des plans d'action ciblés sur 2009.

3.3 - Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

➤ *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au *reporting* mensuel du Groupe.

➤ *Organisation des délégations de signature*

Il existe au sein de Radiall S.A. et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...)

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de *workflow* automatisé, accessible sous intranet.

Au cours du quatrième trimestre 2008, une réflexion a été engagée pour adapter les délégations bancaires et opérationnelles existantes, et un calendrier de mise en place en 2009 a été fixé pour les fonctions clés de la société.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

3.4 - Les outils de prévention

➤ *Structure des systèmes d'information*

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

➤ *La politique d'assurance du Groupe*

D'une manière générale, la société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

4. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

4.1 - Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines. La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe.

La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale.

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

4.2 - Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le *reporting* mensuel de gestion.

4.3 - Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes :

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celles-ci sont régulièrement formées sur les évolutions réglementaires d'une part et sur les fonctionnalités de l'outil informatique d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La refonte des processus de consolidation statutaire et de gestion ainsi que la mise en œuvre d'un logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007 ont permis la fiabilisation des données de *reporting* et l'accélération du calendrier de clôture des comptes. Il a été procédé en fin d'année 2008 à une évaluation interne des performances et de l'efficacité de ce nouvel outil. Le rapport de cet audit a mis en évidence des axes d'améliorations concernant la sécurisation et la traçabilité des données, améliorations qui feront l'objet d'actions en 2009.

4.4 - Suivi des provisions

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrites au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

4.5 - Relations avec les Commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

5. La rémunération des Dirigeants - Mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en oeuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

PLAN D' ACTIONS POUR 2009

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis des recommandations au Directoire pour l'exercice 2009.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Mise en place de nouveaux indicateurs économiques visant une meilleure anticipation des risques liés au nouvel environnement économique, en particulier les risques de crédit clients ou de stocks.
- Poursuite de la révision des délégations d'autorité bancaires et opérationnelles et de leur formalisation écrite pour les principaux directeurs du Groupe.

- Poursuite des actions de prévention des risques opérationnels notamment par la mise en œuvre des actions mises en évidence par les résultats des questionnaires d'auto évaluation reçus fin 2008.
- Rétablissement d'un auditeur Interne dédié à la fonction en cours d'année sur opportunité de mobilité interne.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 6 avril 2009.

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

5. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT

1. Introduction

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques (NRE) a introduit dans son article 116 l'obligation d'aborder dans le rapport annuel des sociétés Françaises cotées sur le marché réglementées « *la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité* ». Plusieurs décrets sont venus préciser les informations environnementales qui doivent être abordées.

Ce rapport de gestion sur l'environnement est basé sur l'activité des sites industriels de la société Radiall.

A noter que le site Radiall I.D.M.M. de Dôle entré dans le groupe en 2007 est pris en compte dans le bilan 2008, ce qui change le périmètre de ce rapport.

Il est réalisé à partir des données 2008 et prend en compte :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence,
- Les objectifs donnés aux filiales.

2. Les impacts

2.1 - Consommation des ressources en France :

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des cinq sites industriels français de Radiall restent peu significatives. Ceci est dû aux d'activités développées sur ces sites.

- La consommation d'eau à usage industrielle s'élève à 11 000 m³.

Un seul prélèvement en nappe alluviale est réalisé à hauteur de 751 m³.

Cette eau est utilisée essentiellement pour le Traitement de Surface du site de Voreppe, le refroidissement du site de l'Isle d'Abeau, la tribofinition des sites de Voiron et de Dôle ainsi que le lavage de Dôle.

Cette consommation est en baisse à périmètre constant de 10 % par rapport à 2007 notamment par la mise en place de système de refroidissement plus performant.

- La consommation d'énergie totale est de 16,5 MWh dont 4,8 MWh de gaz pour le chauffage et 11,7 MWh pour l'électricité. Une légère hausse est enregistrée pour le gaz par rapport à 2007.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.

- Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également de nombreux produits chimiques tels que des solvants, des huiles. Tous les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses.

2.2 - Conditions d'utilisation des sols :

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol, ni d'épandage.

Des bassins de rétentions ont été installés sous les machines d'usinage de Voiron.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

Aucune pollution interne ou externe aux différents sites n'a été enregistrée.

2.3 - Rejets dans l'air :

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

La quantité de CO² (gaz à effet de serre) est estimée à 1168 tonnes pour 2008.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets.

Dans le cadre du projet de Grenelle 2, un bilan carbone pourra être demandé aux entreprises de plus de 250 salariés, ceci permettrait d'affiner les estimations faites.

Les solvants de nettoyage chlorés (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (Hydrofluoroéther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et quelques dizaines de kilos en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais d'impact plus important. Un projet de séparation et de traitement de ces vapeurs est prévu pour 2009 en relation avec les autorités.

2.4 - Rejets dans l'eau :

- Le site de Voreppe est le plus significatif pour l'environnement. Il possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont inférieurs à 17 m³ par jour. Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO). Un manuel d'auto-surveillance a été établi avec l'Agence de l'Eau afin d'améliorer continuellement la qualité des rejets et les moyens d'analyses.

Trois sites d'usinage ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour.

Afin de réduire les risques de pollution, des investissements très importants seront menés sur le site de Voreppe avec la mise en place d'un « rejet zéro » afin d'éviter tous rejets polluants dus au traitement de surface.

Une étude de faisabilité a été menée en 2008 et les travaux sont programmés pour 2009.

- Des mesures internes de bruit sont faites sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site.

Un évaporateur sous vide est également programmé pour le site de Dôle en 2010.

Radiall n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores ou olfactives.

Les différents arrêtés préfectoraux d'autorisation sont suivis et mis à jour lorsque cela est nécessaire.

2.5 - Déchets :

- Les déchets industriels non dangereux (DIB) produits par l'ensemble des sites représentent 376 tonnes, production en augmentation en raison de l'intégration du site de Dôle.

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés à plus de 55 % ce qui représente une forte augmentation positive par rapport aux années précédentes.

- Les déchets dangereux (DD) représentent 187 tonnes.

Ils correspondent aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés et aux huiles solubles et entières des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe ainsi que des eaux résiduaires de tribofinition représentent une trentaine de tonnes. Elles sont stockées en centres d'enfouissement agréés.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

3. Les mesures prises pour l'environnement

Des plans d'actions d'amélioration continue sont en place sur chacun des sites.

Ils contiennent des actions correctives et préventives issues d'audit ou de suivi des évolutions réglementaires.

Ces actions ont entre autres permis en 2008 :

- de diminuer les consommations d'eau par des circuits de refroidissement autonomes,
- de former de nombreux intervenants notamment sur la gestion des produits chimiques et la réalisation d'exercice de déversement.

Le site de Voreppe possède un Système de Management de l'Environnement basé sur le référentiel ISO 14001. Ce système est certifié depuis mai 2001, il a été renouvelé en 2004 et 2007.

L'intégration avec le système de management de la qualité est réalisée et apporte une meilleure efficacité de fonctionnement.

La certification ISO 14001 est également obtenue et renouvelée pour le site de Shanghai et à été obtenue pour la première fois par le site de Bangalore en Inde en 2008.

Le site de Château-Renault a mis en place un système de management de l'environnement également selon le référentiel ISO 14001.

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement, notamment les repreneurs de déchets.

En 2008, les repreneurs de déchets du site de Voreppe ont été audités pour surveiller l'élimination des déchets, notamment concernant la traçabilité.

Les investissements liés à l'environnement réalisés en 2008 portent sur des économiseurs d'eau et des études de faisabilité.

Un responsable environnement est présent sur chacun des sites. Il a pour mission le suivi des actions d'amélioration, la réception des nouvelles exigences réglementaires et la mise en conformité.

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication ainsi que par les réunions mensuelles ou d'équipes.

Une sensibilisation à la gestion des déchets a été mise en place sur les sites de Voreppe, de l'Isle d'Abeau et de Château-Renault.

Une sensibilisation à l'environnement variable selon les sites est faite pour tout nouvel embauché.

Aucune indemnité n'a été versée par Radiall pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre la société en 2008.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés lorsque cela est possible (déversements accidentels, exercice incendie)

Des plans ETARE sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Prévisions 2009 :

Conformément à la politique globale de Radiall, les investissements prévus pour 2009 continuent d'être mis en oeuvre, ils devraient porter sur un montant d'environ 500 000 euros et auront essentiellement pour objet la suppression de tout rejet du site de Voreppe.

4. Les objectifs donnés aux filiales

La Politique Environnemental du Groupe au niveau des filiales concerne les points suivants :

- Respect des réglementations applicables.
- Engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets.

- Promotion du respect de l'environnement auprès du personnel.
- Améliorer la qualité épuratoire des stations de traitement des eaux.

Les usines de Shanghai (Chine) et de Bangalore (Inde) comportent chacune un laboratoire de Traitement de Surface.

Pour l'usine de Shanghai les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

- La consommation d'eau a représenté 26 529 m³, l'énergie électrique 2,1 MWh. Ces consommations sont en forte diminution pour l'eau (-50 %) et stabilisées pour l'énergie.
- 41 tonnes de déchets industriels dangereux ont été produites en 2008.
- Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001.
- La formation et la sensibilisation à l'environnement et à la sécurité continuent à être importantes en 2008, 80 personnes ont été formées. Un investissement important est prévu pour l'amélioration du process industriel ce qui permettra d'améliorer les performances environnementales globales.

Pour l'usine de Bangalore les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau est stable et représente 430 m³, l'énergie électrique à 0,26 MWh est en baisse.

0,3 tonnes de déchets industriels dangereux ont été produites en 2008. La récupération des eaux de pluie aux fins d'utilisation dans le process industriel a été mise en place.

Le site a mis en place un système de management environnemental suivant la norme ISO 14001 et à obtenu une certification.

L'ensemble des sites de Radiall possédant un traitement de surface possèdent désormais cette reconnaissance dans le domaine de l'environnement.

Pour l'usine de Radiall AEP aux Etats-Unis les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

Très faible consommation d'eau à usage industrielle (6 m³), l'énergie électrique représente 0,7 MWh. Ces consommations sont faibles car le site ne possède pas de laboratoire de traitement de surface.

De même le site génère peu de déchets. L'amélioration de l'efficacité des consommations électriques a été un objectif en 2008 et le reste pour 2009.

6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Radiall S.A.

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Radiall S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du

Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Paris, le 05 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Denis Grison

FIDUS

Francis Bernard

7. COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé au 31 décembre 2008	44
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008	45
Tableaux des flux financiers	46 - 47
Variation des capitaux propres	47
État des produits et charges comptabilisés	48
Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008	49 - 93
Note 1. Présentation générale	49
Note 2. Principes comptables	49 - 60
Note 3. Périmètre de consolidation.....	60
Note 4. Information sectorielle.....	61 - 62
Note 5. Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles	63 - 65
Note 6. Immobilisations corporelles.....	66 - 67
Note 7. Autres immobilisations financières	67
Note 8. Stocks.....	68
Note 9. Créances clients	68
Note 10. Autres créances	69
Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	69
Note 12. Capitaux propres	69 - 72
Note 13. Provisions	72 - 75
Note 14. Dettes financières	76 - 78
Note 15. Autres dettes.....	79
Note 16. Instruments financiers.....	79 - 85
Note 17. Impôts sur les résultats	86 - 88
Note 18. Effectifs et frais de personnel	88
Note 19. Frais de recherche et de développement	89
Note 20. Autres produits et charges d'exploitation	89
Note 21. Dépréciation de l'actif non courant	89
Note 22. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	90
Note 23. Autres produits et charges financiers	90
Note 24. Rémunération des auditeurs	91
Note 25. Engagements hors bilan et autres informations	91 - 92
Note 26. Informations relatives aux parties liées	92 - 93
Note 27. Evènements postérieurs à la clôture	93
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	94 - 95

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Immobilisations incorporelles	Note 5	11 935	11 997
Ecart d'acquisition	Note 5	9 867	9 417
Immobilisations corporelles	Note 6	64 787	57 142
Autres immobilisations financières	Note 7	727	732
Impôts différés actifs	Note 17	1 234	1 608
ACTIFS NON COURANTS		88 550	80 896
Stocks	Note 8	54 856	52 628
Créances clients et comptes rattachés	Note 9	36 671	35 988
Autres créances	Note 10	9 387	8 514
Impôts sur le résultat	Note 17	5 011	8 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	54 168	60 033
ACTIFS COURANTS		160 093	166 115
TOTAL ACTIFS		248 643	247 011
Capital	Note 12.1	3 326	3 390
Primes		11 929	11 546
Réserves consolidées		128 552	121 623
Ecart de conversion		(2 917)	(5 041)
Résultat part du Groupe		7 775	12 974
Intérêts minoritaires		5 422	3 858
CAPITAUX PROPRES	Note 12	154 087	148 350
Impôts différés passifs	Note 17	5 578	6 217
Dettes financières à long terme	Note 14	44 469	45 450
Provisions non courantes	Note 13	4 005	3 825
PASSIFS NON COURANTS		54 052	55 492
Dettes financières à court terme	Note 14	2 371	2 870
Dettes fournisseurs		18 553	20 593
Autres dettes	Note 15	18 212	18 315
Provisions courantes	Note 13	586	289
Impôts sur le résultat	Note 17	782	1 102
PASSIFS COURANTS		40 504	43 169
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES		248 643	247 011

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31 déc. 2008	31 déc. 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 4	198 676	200 374
Redevances licences		340	269
Autres produits d'exploitation		485	946
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		199 501	201 589
Achats consommés		(60 906)	(61 099)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		1 636	2 683
Frais de personnel	Note 18	(77 752)	(76 839)
Charges externes		(38 288)	(36 932)
Impôts et taxes		(3 736)	(4 299)
Autres produits et charges d'exploitation	Note 20	1 694	1 833
Dépréciations de l'actif non courant	Note 21	(8 869)	(8 565)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 22	(2 143)	(179)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		11 137	18 192
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>		5,61 %	9,08 %
Autres produits et charges opérationnels		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		11 137	18 192
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>		5,61 %	9,08 %
Produits de trésorerie		1 989	1 699
Coût de l'endettement financier brut		(2 175)	(1 248)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(186)	451
Autres produits et charges financiers	Note 23	320	(3)
Charges d'impôt	Note 17	(2 169)	(4 544)
RESULTAT NET		9 102	14 096
Résultat des minoritaires		1 327	1 122
Résultat part du Groupe		7 775	12 974
Résultat par action (en euros)	Note 12	3,58	5,87
Résultat dilué par action (en euros)	Note 12	3,58	5,85

Tableau des flux financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat net part du Groupe	7 775	12 974
Part de minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	1 327	1 122
Dotations nettes aux amortissements	8 869	8 565
Variation nette des provisions	460	(1 255)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	253	28
Coût des stocks options	5	10
Plus et moins values de cession	473	(1 098)
Charge d'intérêts	2 175	1 248
Charge d'impôt	2 169	4 544
Capacité d'autofinancement	23 506	26 138
Variation des stocks	(1 089)	(5 225)
Variation des créances d'exploitation	(472)	(4 244)
Variation des dettes d'exploitation	(3 018)	(3 995)
Variation des autres actifs et passifs	(2 577)	2 742
Variation du besoin en fonds de roulement	(7 156)	(10 722)
Intérêts décaissés	(2 035)	(339)
Impôt décaissé (*)	2 324	(11 804)
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	16 639	3 273
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(247)	(418)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 426)	(15 091)
Acquisition d'immobilisations financières	(156)	(262)
Cession d'immobilisations corporelles	182	2 500
Cession d'immobilisations financières	152	74
Acquisition et cession de filiales ou d'activités, nette de la trésorerie acquise ou cédée (Note 3)	0	(6 689)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)	(15 495)	(19 886)
Augmentation de capital	393	333
Dividende versé aux actionnaires de Radiall	(2 827)	(2 479)
Dividende versé aux minoritaires	(329)	(651)
Achats et cessions d'actions propres	(2 830)	(4 005)
Encaissement provenant d'emprunts	562	41 832
Remboursement d'emprunts	(2 223)	(1 990)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(7 254)	33 040
Incidence des variations de taux de change (D)	663	(602)
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	(5 447)	15 825
Trésorerie à l'ouverture	59 610	43 785
Trésorerie à la clôture	54 163	59 610

(*) Le montant de l'impôt décaissé au titre de l'exercice 2008 inclus le remboursement d'une créance de carry back de 5 224 milliers d'euros.

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Autres valeurs mobilières de placements	31 446	42 211
Disponibilités	22 840	17 822
Trésorerie brute à l'actif	54 286	60 033
Provision pour dépréciation des VMP	(118)	
Trésorerie nette à l'actif	54 168	60 033
Découverts et lignes court terme	(5)	(423)
Trésorerie nette	54 163	59 610

Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 décembre 2006	2 218 160	3 382	11 222	127 022	(898)	140 728	4 303	145 031
<i>Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres</i>				25	(4 143)	(4 118)	(133)	(4 251)
Augmentation de capital	5 650	8	324			332		332
Résultat				12 974		12 974	1 122	14 096
Distribution de dividendes				(2 479)		(2 479)	(651)	(3 130)
Actions propres				(4 005)		(4 005)		(4 005)
OBSSAR				1 050		1 050		1 050
Coût des programmes de stocks options				10		10		10
Variation de périmètre							(783)	(783)
31 décembre 2007	2 223 810	3 390	11 546	134 597	(5 041)	144 492	3 858	148 350
<i>Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres</i>				(466)	2 124	1 658	515	2 173
Augmentation de capital	6 667	10	383			393		393
Annulation d'actions propres	(48 530)	(74)		74		0		0
Résultat				7 775		7 775	1 327	9 102
Distribution de dividendes				(2 827)		(2 827)	(329)	(3 156)
Actions propres				(2 831)		(2 831)		(2 831)
Engagement de rachat des intérêts minoritaires (c.f. Note 14)							51	51
Coût des programmes de stocks options				5		5		5
31 décembre 2008	2 181 947	3 326	11 929	136 327	(2 917)	148 665	5 422	154 087

État des produits et charges comptabilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat net de la période	9 102	14 096
Reconnaissance des gains et pertes actuariels en capitaux propres (net d'impôt)	188	25
<i>Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture (net d'impôt)</i>	<i>(654)</i>	
Ecart de conversion	2 639	(4 276)
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	2 173	(4 251)
Total des produits et charges reconnus sur la période	11 275	9 845
<i>Attribuables aux</i>		
- actionnaires de Radiall S.A.	9 433	8 856
- intérêts minoritaires	1 842	989

Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008

Note 1 - Présentation générale

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière particulière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de Radiall le 7 avril 2009.

Note 2 - Principes comptables

2.1 - Principe d'élaboration

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2008 et arrêtés par le Conseil de Surveillance du 7 avril 2009.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique, avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées (notamment : actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat).

Les normes IAS 32 et IAS 39 ont été mises en oeuvre par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe au 31 décembre 2007, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2008.

- **Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2008**
 - Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2008
 - IAS 39 et IFRS 7 amendées « *Instruments financiers* ».
 - IFRIC 11 « *IFRS 2 - Actions propres et transactions intragroupes* ».
 - IFRIC 14 « *IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction* ».
 - IFRIC 12 « *Accords de concession* ».

Les normes et interprétations ci-dessus n'ont pas eu un effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

- **Normes, amendements et interprétations non entrés en vigueur en 2008 et qui n'ont pas été encore appliqués par anticipation par RADIALL**

- IAS 1 amendée « *Présentation des États Financiers* ».
- IAS 23 amendée « *Comptabilisation des coûts d'emprunts* ».
- Amendements à IAS 32 et IAS 1 « *Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation* ».
- IFRS 2 « *Amendements relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations* ».
- IFRS 8 « *Information sectorielle* ». Norme applicable à partir de l'exercice 2009, elle remplace IAS 14. La nouvelle norme requiert que l'information par secteurs d'activités soit présentée sur la même base que les *reportings* présentés à la Direction.
- IFRS 3 révisée « *regroupement d'entreprise* » et IAS 27 révisée « *états financiers consolidés et individuels* ».
- IFRIC 13 « *Programme de fidélisation des clients* ».
- Amendements à IFRS 1 et à IAS 27 « *Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée* ».
- IFRIC 15 « *Accords pour la construction d'un bien immobilier* ».
- IFRIC 16 « *Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger* ».
- IFRIC 17 « *Distribution en nature aux actionnaires* ».
- IFRIS 18 « *Transferts d'actifs de clients* ».

Les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces états financiers et ne peuvent être raisonnablement estimés au 31 décembre 2008.

Positions comptables retenues par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes IFRS

Ces positions comptables sont liées à des problématiques en cours d'analyse par l'IFRIC ou l'IASB. En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, la direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions, qui sont basées sur le jugement du Groupe sont les suivantes :

- **Acquisitions d'intérêts minoritaires**

Le traitement comptable des acquisitions d'intérêts minoritaires n'est pas couvert à ce jour par les normes IFRS. Une réponse à cette question technique est incluse dans les révisions d'IFRS 3, « *Regroupements d'entreprises* », publiées en janvier 2008 par l'IASB et applicables au 1^{er} janvier 2010.

Selon IFRS 3 révisée les changements de pourcentage d'intérêt de la mère dans une filiale qui ne

conduisent pas à une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres. Aucun résultat n'est reconnu sur ces transactions et le montant de l'écart d'acquisition n'est pas mouvementé. Toute différence entre la valeur des intérêts minoritaires reconnus au bilan et la juste valeur du montant payé ou reçu est reconnue directement en capitaux propres et attribuée aux actionnaires du Groupe.

A l'heure actuelle, jusqu'à l'application de la norme IFRS 3 révisée (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010), le Groupe continue d'appliquer la méthode qu'il utilisait selon les principes comptables français. Si le Groupe acquiert des intérêts complémentaires dans une filiale, tout écart entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la valeur comptable de ces derniers dans les comptes consolidés du Groupe est comptabilisé en écart d'acquisition.

- **Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires**

Les normes IAS 27 et IAS 32 conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des intérêts minoritaires en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe (jusqu'à l'application de IFRS 3 révisé obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010) comptabilise le solde en écart d'acquisition, suivant le même raisonnement que celui énoncé ci-dessus dans le cadre d'acquisitions d'intérêts minoritaires.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement du montant comptabilisé initialement en écart d'acquisition.

2.2 - Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ne sont pas retraités ;
- les écarts de conversion constitués au 1er janvier 2004 ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère ;
- paiements en actions et assimilés : conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 2 aux seuls instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 31 décembre 2004.

Le Groupe n'a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS 1. Notamment, le Groupe n'a pas utilisé l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

2.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il n'existe pas de sociétés sous contrôle conjoint dans le périmètre de consolidation.

2.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan,
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.5 - Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "*Effets des variations des cours des monnaies étrangères*". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « *écarts de conversion* ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la Note 16.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	Exercice clos le 31 décembre 2008		Exercice clos le 31 décembre 2007	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,39	1,47	1,47	1,37
CNY	9,49	10,22	10,75	10,41
GBP	0,95	0,79	0,73	0,68
HKD	10,78	11,45	11,48	10,69
JPY	126,14	152,32	164,93	161,24
INR	68,22	63,72	58,12	56,60

2.6 - Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks et des impôts différés actifs. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Le dernier trimestre de l'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché.

2.7 - Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.8 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

2.9 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- | | |
|-----------------------|--|
| - Licences, brevets | Durée contractuelle sans excéder 10 ans |
| - Marques | Non amorties mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuelle |
| - Portefeuille client | Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans |
| - Logiciels | 4 à 8 ans |

2.10 - Immobilisations Corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « *Immobilisations corporelles* », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.11 - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* », des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 5.2. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

2.12 - Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ».

2.12.1 - Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en "autres produits et charges financiers".

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.12.2 - Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le « *coût de l'endettement financier brut* » de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

OBSAAR

Les obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables sont des passifs financiers composés ayant une composante option (bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions Radiall S.A. remboursables) qui confère au porteur des bons la possibilité de les convertir en instruments de capitaux propres de l'émetteur (la « *composante option* ») et au porteur de l'obligation un passif financier (la « *composante dette* »). La composante option est séparée de la composante dette, pour être enregistrée en capitaux propres. L'impôt différé passif relatif à la différence entre la base comptable de la composante dette et la base fiscale de l'obligation convertible est porté en diminution des capitaux propres. La composante dette est évaluée à la date d'émission sur la base de la juste valeur d'une dette analogue non assortie de la composante option associée (la juste valeur est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés au taux du marché pour un instrument similaire sans l'option de conversion) et fait

l'objet d'une comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable de la composante option est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur de la dette de la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible pris dans son ensemble. Cette valeur ne fait l'objet d'aucune réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale. Les frais d'émission qui ne peuvent être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives.

2.12.3 - Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste « *autres produits et charges d'exploitation* » s'il s'agit de couvrir des flux opérationnels. Si ces instruments de couverture sont relatifs à des flux de financement, la variation de valeur de marché est enregistrée en « *autres produits et charges financiers* ».

A ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

2.13 - Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.14 - Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable sont maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

2.15 - Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.16 - Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.17 - Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon

cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

Selon la norme IAS 19 révisée et adoptée par le Groupe en 2006, les gains et pertes actuariels nets cumulés de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie d'une diminution ou augmentation des capitaux propres au sein de l'état des produits et charges comptabilisés. (Voir Note 2.1 Principes d'élaboration).

2.18 - Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « *Revenus* », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

2.19 - Plans d'options

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « *Paiement fondé sur des actions* », les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique « *Black & Scholes* ». Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

2.20 - Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds

recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions Radiall au prix du marché.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 - Evolution du périmètre

Le périmètre est resté inchangé par rapport au 31 décembre 2007.

3.2 - Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone Géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall S.A.	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise Finances	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique	France	France	100 %	100 %
D-LightSys	France	France	95 %	95 %
Radiall Ventures Capital	France	France	100 %	100 %
Radiall Systems	France	France	95 %	95 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA (Ex. Jerrik)	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall AEP	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Hong Kong	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Hong Kong	Asie	100 %	100 %
Radiall Protectron Ltd.	Inde	Asie	90 %	90 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	76 %	80 %

Note 4 - Information sectorielle

4.1 - Secteurs d'activité et zones géographiques

Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère donc opérer sur un seul secteur d'activité.

En ce qui concerne les secteurs géographiques Radiall a déterminé quatre secteurs : *France, Europe hors France, Amériques et Asie*.

Les informations présentées en Note 4.3 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients.

4.2 - Informations par zones géographiques d'implantation des filiales

<i>(en milliers d'euros)</i> au 31 décembre 2008	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	71 926	31 945	59 910	34 895		198 676
Ventes interzones	74 042	1 407	4 840	19 372	(99 661)	0
Total	145 968	33 152	64 750	54 267	(99 961)	198 676
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel	4 351	3 006	2 447	5 975	(4 642)	11 137
Actifs non courants	85 078	798	61 766	7 453	(66 545)	88 550
Actifs courants	139 962	10 793	29 555	30 365	(50 582)	160 093
Passifs non courants	(55 628)	(26)	(4 734)	(86)	6 422	(54 052)
Passifs courants	(45 546)	(2 333)	(25 802)	(13 312)	46 489	(40 504)
Capitaux employés	123 248	9 247	60 484	24 521	(69 637)	148 665
Investissements	7 039	19	7 195	1 570		15 823
Dotations aux amortissements	(6 812)	(58)	(1 367)	(700)		(8 937)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(3 690)	(899)	(1 401)	(876)	1 837	(5 029)

<i>(en milliers d'euros)</i> au 31 décembre 2007	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	73 484	31 744	64 179	30 967		200 374
Ventes interzones	77 584	1 545	3 449	17 077	(99 655)	0
Total	151 068	33 289	67 628	48 044	(99 655)	200 374
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel	9 983	3 910	6 796	6 514	(9 012)	18 192
Actifs non courants	70 969	1 242	52 459	5 422	(49 196)	80 896
Actifs courants	145 528	11 625	25 404	23 197	(40 359)	166 115
Passifs non courants	(45 120)	(16)	(4 071)	(22)	(6 283)	(55 512)
Passifs courants	(44 410)	(2 763)	(17 841)	(10 166)	32 031	(43 149)
Capitaux employés	126 967	10 088	55 951	19 151	(63 807)	148 350
Investissements	10 860	28	3 919	779		15 586
Dotations aux amortissements	(6 622)	(90)	(1 216)	(548)		(8 476)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(2 018)	(1 243)	(554)	(1 318)	1 656	(3 477)

4.3 - Chiffre d'affaires par zones géographiques d'implantation des clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
France	44 854	22,6 %	46 093	23,0 %
Autres pays d'Europe	47 747	24,0 %	47 786	23,8 %
Amériques	59 910	30,2 %	63 914	31,9 %
Asie et reste du monde	46 165	23,2 %	42 581	21,3 %
Total	198 676	100,0 %	200 374	100,0 %

Note 5 - Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

5.1 - Evolution des écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ecart d'acquisition
31 décembre 2007	9 417
Engagement de rachat d'intérêts minoritaires <i>(cf. Note 14)</i>	228
Change	222
31 décembre 2006	9 867

5.2 - Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
A.E.P.	4 304	4 069
Radiall Incorporated		
Radiall Shanghai	1 251	1 106
Radiall do Brasil		
Radiall USA (ex. Jerrick)		
Radiall Protectron	1 107	1 037
D-LightSys	393	393
Radiall Systems	67	67
I.D.M.M.	2 745	2 745
Total valeur nette	9 867	9 417

Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont les entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes,
- les taux de marge brute,
- le taux d'actualisation,
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont dans tous les cas nuls après cinq ans.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Les taux d'actualisation appliqués à ces prévisions pour chaque zone géographique sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur. Pour 2008, les taux retenus sont les suivants :

- Chine : 10,5 %
- Inde : 13 %
- Etats-Unis : 9,5 %
- Europe : 10,3 %

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections sur cinq ans. En outre s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus le plus souvent de la dernière année du plan.

La variation à la baisse (taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de marge brute, taux de croissance à l'infini) ou à la hausse (taux d'actualisation) de un point des hypothèses retenues n'a pas d'impact sur la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée.

5.3 - Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 décembre 2007	344	10 481	6 733	17 558
Acquisitions		247		247
Sorties		(338)		(338)
Change		311	311	622
Autres		74		74
31 décembre 2008	344	10 775	7 044	18 163

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la marque AEP qui est valorisée pour 6 millions d'euros. Il n'existe pas d'autres immobilisations à durée de vie illimitée.

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 décembre 2007	(8)	(5 122)	(431)	(5 561)
Dotations	(44)	(818)	(102)	(964)
Sorties		335		335
Change		(81)	18	(63)
Autres		25		25
31 décembre 2008	(52)	(5 661)	(515)	(6 227)
Valeur nette 2007	336	5 359	6 302	11 997
Valeur nette 2008	292	5 114	6 529	11 935

Note 6 - Immobilisations corporelles

6.1 - Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2007	1 081	26 159	89 897	8 381	4 193	129 711
Acquisitions	83	2 815	6 882	949	4 847	15 576
Cessions		(847)	(9 643)	(1 363)	(27)	(11 880)
Change	14	296	1 198	39	294	1 841
Autres		49	1 430	(3)	(1 476)	0
31 décembre 2008	1 178	28 472	89 764	8 003	7 831	135 248

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2007	0	(13 680)	(52 960)	(6 031)	0	(72 569)
Dotations		(1 284)	(5 930)	(759)		(7 973)
Cessions		746	8 433	1 318		10 497
Change		(61)	(332)	(21)		(414)
31 décembre 2008	0	(14 279)	(50 689)	(5 493)	0	(70 461)
Valeur nette 2007	1 081	12 479	37 037	2 352	4 193	57 142
Valeur nette 2008	1 178	14 193	39 075	2 510	7 831	64 787

6.2 - Immobilisations en location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Total
Valeur nette 2007	259	3 154	5 111	2	8 526
Valeur nette 2008	342	4 949	4 561	0	9 852

L'augmentation du montant des constructions financées par des contrats de location financement est liée à l'extension des bâtiments industriels de la filiale I.D.M.M.

6.3 - Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Note 8 et 9).

Note 7 - Autres immobilisations financières

Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et créances
31 décembre 2007	732
Acquisitions	144
Cessions	(169)
Changement de périmètre	0
Change	20
31 décembre 2008	727
Dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et créances
31 décembre 2007	0
Dotations	
Reprises	
31 décembre 2008	0
Valeur nette 2007	732
Valeur nette 2008	727

Note 8 - Stocks

8.1 - Evolution des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Matières premières et approvisionnements	36 180	34 215
Encours de biens et services	5 017	5 625
Produits intermédiaires et finis	21 463	19 878
Valeurs brutes	62 660	59 718
Dépréciations matières premières et approvisionnements	(4 917)	(4 915)
Dépréciations encours de biens et services		
Dépréciations produits finis	(2 887)	(2 175)
Dépréciations	(7 804)	(7 090)
Valeur nette	54 856	52 628

Sur l'exercice 2008, la société a mis au rebut un montant de stocks de 2 245 milliers d'euros, dont 1 392 milliers d'euros avaient fait l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Note 9 - Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Créances clients	37 645	37 027
Dépréciations	(974)	(1 039)
Dépréciations en %	2,6 %	2,8 %
Valeurs nettes	36 671	35 988

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Note 10 - Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Créances fiscales et sociales	5 613	5 328
Instruments dérivés <i>(voir également Note 16)</i>	0	112
Charges constatées d'avance	2 674	1 178
Autres créances diverses	1 100	1 896
Total	9 387	8 514

Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Placements à moins de 3 mois	31 446	42 211
Disponibilités	22 840	17 822
Provision pour dépréciation des VMP	(118)	
Trésorerie à l'actif	54 168	60 033
Découverts et lignes court termes	(5)	(423)
Trésorerie nette	54 163	59 610

Note 12 - Capitaux propres

12.1 - Composition du capital social

Le capital social de la société s'élève à 3 326 366,28 euros. Il est composé de 2 181 947 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

Le 28 août 2008, le Directoire a acté la réduction de capital par voie d'annulation de 48 530 actions propres pour un montant de 4 747 398 euros.

Au cours de l'exercice 2008, il a été créé 6 667 actions suite à l'exercice de 6 517 options de souscriptions au titre du plan de souscription n°1 et de 150 options de souscription au titre du plan n°2.

12.2 - Options de souscriptions d'actions

Description des plans	Plan 1		Plan 2	
Date de décision du directoire	21/11/2003		27/09/2005	
Date d'acquisition des droits	nov. 2003 à nov. 2007		sept. 2005 à sept. 2009	
Date d'expiration	20/02/2008		20/12/2009	
Nombre de bénéficiaires	85		7	
Durée de vie estimée	4 ans		4 ans	
Prix de l'action à la date d'attribution	59,5		57,45	
Volatilité attendue	18,6 %		16,5 %	
Taux sans risque	3,0 %		3,5 %	
Ratio de dividende attendu	0 %		1 %	
Prix d'exercice	58,97		56,97	
Juste valeur estimée des options accordées	11,83		9,5	
Nombre d'options accordées	14 200		4 200	
	Nombre	Prix exercice	Nombre	Prix exercice
Options en circulation en début d'exercice	7 425	58,97	3 906	56,97
Attribuées pendant la période	0		0	
Renoncées pendant la période	0		0	
Exercées pendant la période	6 517	58,97	150	56,97
Expirées pendant la période	908		150	
En circulation en fin de période	0		3 606	
Exerçable en fin de période	0		3 606	
Valorisation initiale du plan	167 986		39 900	
Montant enregistré en charges en euros dans l'exercice				4 987

12.3 - Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales ordinaires, des actions Radiall ont été rachetées par le Groupe. La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Détention à l'ouverture	40 763	2 430
Achats d'actions	63 193	72 625
Ventes d'actions	(14 731)	(34 292)
Annulation d'actions	(48 530)	0
Détention à la clôture	40 695	40 763
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	10 479	4 874
En vue de leur annulation	30 216	35 889

Le coût d'acquisition des titres achetés ainsi que le produit de cession des titres vendus ont été imputés sur la situation nette.

12.4 - Résultat par action

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat part du Groupe, en euros	7 775 088	12 974 377
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	2 213 338	2 218 662
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	42 005	8 865
Nombre d'actions retenues	2 171 333	2 209 797
Résultat par action, en euros	3,58	5,87

12.5 - Résultat dilué par action

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat net part du Groupe, en euros	7 775 088	12 974 377
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	2 171 333	2 209 797
Effet de la dilution :		
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de « stock-options »	309	6 933
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	2 171 642	2 216 730
Résultat net dilué par action, en euros	3,58	5,85

12.6 - Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 7 avril 2009, a proposé une distribution de 0,95 euro par action. Cette distribution est conditionnée à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale convoquée le 27 mai 2009.

Note 13 – Provisions

13.1 - Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 déc. 2007	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Mouvt de périmètre	Ecart de change	31 déc. 2008
Provision créances clients	1 039	79	88	88	0	32	974
Provision dépréciation des stocks	7 090	1 884	1 392	0	0	222	7 804
Total provision sur l'actif courant	8 129	1 963	1 480	88	0	254	8 778

13.2 - Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2007	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Transfert	Mouvt de périmètre	Ecarts Actuariels	Ecart de change	31 déc. 2008
Indemnités de fin de carrière	3 825	408	(54)				(282)		4 005
Provisions non courantes	3 825	408	(54)				(282)		4 005
Risques techniques et commerciaux	78	229	19					2	290
Autres risques	211	134	63					14	296
Provisions courantes	289	363	82					16	586

Les provisions non courantes comprennent les indemnités de fin de carrière de Radiall S.A. pour 3 881 milliers d'euros et de la société I.D.M.M., pour 124 milliers d'euros.

13.3 - Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,9 %	2,9 %
Taux d'actualisation	4,4 %	4.3%
Turnover		
- de 16 à 39 ans	5,04 %	5,04 %
- de 40 à 49 ans	2,02 %	2,02 %
- de 50 à 54 ans	0,50 %	0,50 %
- de 55 à 65 ans	0,00 %	0,00 %
Table de mortalité	TF 00-02	TF 00-02

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall S.A et I.D.M.M. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

L'hypothèse retenue en 2007 est reconduite en 2008. Afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation a été retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 2,89 % et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les cinq derniers exercices.

Coût des services rendus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Coût des services rendus à l'ouverture	4 692	4 611
Variation de périmètre	0	86
Coût des services rendus de l'exercice	239	241
Prestations versées au cours de l'exercice	(93)	(385)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(302)	(41)
Coût financier de l'exercice	210	180
Coût des services rendus à la clôture	4 746	4 692

Actifs de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Juste valeur des actifs à l'ouverture	867	1 127
Rendement attendu des actifs	41	50
Gain (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice sur les actifs	(20)	3
Prestations servies dans l'année	(147)	(313)
Cotisations employeur	0	0
Modification de régime	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	741	867

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Passif comptabilisé au bilan	4 005	3 825
Coût des services rendus de l'exercice	239	241
Coût financier de l'exercice	210	180
Rendement attendu des actifs	(41)	(50)
Charge comptabilisée au compte de résultat	408	371
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(282)	(38)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Passif à l'ouverture	3 825	3 484
Transfert	0	(6)
Variation de périmètre	0	86
Charge comptabilisée au compte de résultat	408	371
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(282)	(38)
Prestations versées au cours de l'exercice	54	(72)
Passif à la clôture	4 005	3 825

Note 14 - Dettes financières

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Courant < 1 an	Non courant		Total
		de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Avances remboursables		1 126		1 126
Emprunt obligataire	851	37 699		37 699
Autres dettes financières	526	967		967
Contrats de location financement	989	1 449	3 228	4 677
Crédit de trésorerie	5			
Total	2 371	41 241	3 228	44 469
Dettes en EUR	1 580	41 241	3 228	44 469
Dettes en USD				
Dettes en autres devises	791			
Total	2 371	41 241	3 228	44 469

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Courant < 1an	Non courant		Total
		de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Avances remboursables		1 500		1 500
Emprunt obligataire	855	37 456		37 456
Autres dettes financières	465	929		929
Contrats de location financement	1 127	3 419	2 146	5 565
Crédit de trésorerie	423			
Total	2 870	43 304	2 146	45 450
Dettes en EUR	1 891	43 304	2 146	45 450
Dettes en USD				
Dettes en autres devises	979			
Total	2 870	43 304	2 146	45 450

Emprunt Obligataire :

En date du 18 juillet 2007, le Groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199. Le total de l'émission en valeur nominale, en juillet 2007, est de 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations émises	37 597
Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en euros)	1 050
Prix d'émission (en euros)	1 050
Montant total de l'émission en valeur nominale	39 477 900
Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu)	« <i>Euribor 12 mois – 0,63 %</i> »
Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice	0
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2008	37 597
Date prévue de remboursement	18 juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6 % par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation est attachée trois BSAAR A et trois BSAAR B.

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites par eux, ils ont cédé 19 872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48 036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et 140 574 BSAAR à la société Hodiall. Le solde des BSAAR (17 106) étant conservé par certains souscripteurs d'OBSAAR.

Le montant de l'émission de 39 478 milliers d'euros se divise, après imputation des frais pour 462 milliers d'euros, en une composante dette de 37 456 milliers d'euros et une composante capitaux propres de 1 560 milliers d'euros avant impôt, soit 1 050 milliers d'euros net d'impôts différés.

Les intérêts sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2008 représentent une charge de 1 729 milliers d'euros.

Les BSAAR A et les BSAAR B seront respectivement admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485466 et le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474 au moment où ils deviendront exerçables.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	du 19 juillet 2010 au 18 juillet 2014 inclus	du 20 juillet 2009 au 18 juillet 2011 inclus

Engagement de rachat des intérêts minoritaires

A fin 2008, l'actionnaire minoritaire de Radiall Protectron détient 10 % des actions de cette société. Radiall détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente.

L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007.

L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par Radiall, selon une base de calcul déterminé par les parties.

Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe, l'enregistrement de cet engagement dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2008, conduit à comptabiliser une dette financière pour la juste valeur de l'engagement, en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et d'un *goodwill* correspondant à la différence entre, la valeur de l'engagement et ces intérêts minoritaires.

Le montant de cet engagement s'élève à 791 milliers d'euros au 31 décembre 2008, en augmentation de 177 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2007, et est inclus dans la rubrique «*Autres dettes financières*» de la présente note.

Au 31 décembre 2008, la part de résultat revenant aux intérêts minoritaires de la filiale Radiall Protectron a été reclassée, conduisant à augmenter l'écart d'acquisition d'un montant de 51 milliers d'euros (cf note 5.1).

Note 15 - Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Avances sur commandes	224	145
Dettes fiscales et sociales	13 049	13 898
Dettes sur immobilisations	727	1 329
Instruments dérivés	1 124	0
Dettes diverses	782	582
Comptes de régularisation	2 306	2 361
Total	18 212	18 315

Note 16 – instruments financiers

16.1 - Gestion des risques financiers

Radiall est exposé à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement l'euro, le dollar U.S et la devise chinoise (CNY). Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale, les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10 % de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une hausse de 10 % de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

(en milliers d'euros)	2008
Chiffre d'affaires	(9 260)
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	(4 409)

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Balance âgée des créances clients

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Non échus	31 396	30 002
Echus :		
- depuis 30 jours	2 965	4 517
- depuis 31 à 60 jours	1 481	818
- depuis 61 à 90 jours	323	381
- depuis 91 à 180 jours	506	270
Total	36 671	35 988

Au 31 décembre 2008, il n'existe pas d'autres actifs financiers non dépréciés et impayés significatifs.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2008, la dette financière à taux variable correspond principalement aux Obligations à Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) dont le taux d'intérêt est basé sur le taux de « *Euribor 12 mois* ».

Le risque d'évolution défavorable des taux d'intérêts pendant la durée de l'émission obligataire est intégralement couvert par le fait que l'endettement à taux variable fait l'objet d'une couverture taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de remboursement de la dette.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Elle favorise chaque fois que cela est possible l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire.

En 2007, Radiall a émis pour 39,5 millions d'euros d'OBSAAR dans le but de financer une ou plusieurs acquisitions futures entrant dans ses objectifs stratégiques. Ce vecteur hybride a été choisi dans la mesure où il offre un coût de l'endettement optimisé et qu'il permettra éventuellement, dans un second temps, d'augmenter les fonds propres du Groupe.

Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

16.2 - Instruments liés à la gestion du risque de change au 31 décembre 2008

	Nominal (en milliers de devise)	Valeur de marché (en milliers d'euros)
Accumulateur (vendeur USD)	6 374	(143)
Total	6 374	(143)

16.3 - Instruments liés à la gestion du risque de taux au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nominal	Valeur de marché
EUR		
Swaps de taux Variable/ Variable	650	2
Swaps de taux Variable/ Fixe ou variable	40 000	(981)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

S'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractés par Radiall S.A. pour l'extension du site de Château-Renault :

- Echange de conditions d'intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Radiall est payeur de « *Euribor 12 mois* » (avec un plafond à 3 % si le taux « *LIBOR 12 mois* » est inférieur à 4,65 %) contre « *Euribor 3 mois* ».
- Le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2008, le montant notionnel s'élève à 650 000 euros.
- La valeur de marché est de 1 607 euros.

S'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contractés par Radiall S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :

Radiall utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux associé à la dette à taux variable relative à l'émission d'OBSAAR réalisé en juillet 2007 (taux « *Euribor 12 mois – 0,63 %* »). Radiall a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en place d'une comptabilisation de couverture efficace au sens de la norme IAS 39.

Dans ce cadre, Radiall a conclu début 2008 avec plusieurs établissements financiers :

- Un premier contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,395 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2008 est de - 507 620 euros.
- Un second contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,34 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2008 est de – 473 782 euros.

Ces opérations viennent en couverture des flux de trésorerie relatifs à l'emprunt obligataire OBSAAR.

La variation négative de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés, entre leur date de souscription et le 31 décembre 2008, a été constatée en diminution des capitaux propres à fin décembre 2008, soit 981 milliers d'euros pour les 2 *swaps* et a donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif de 327 milliers d'euros.

16.4 - Synthèse des instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Actif	0	253
Passif	(143)	(69)
Total risque de change	(143)	184
Actif	2	10
Passif	(981)	(82)
Total risque de taux	(979)	(72)
Total actif	2	263
Total passif	(1 124)	(151)
Total (net)	(1 122)	112

16.5 – Bilan par catégorie d'instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	727	727		727			
TOTAL	727	727		727			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	36 671	36 671		36 671			
Autres créances	9 387	9 387		9 387			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 168	54 168		22 840		31 328	
TOTAL	100 226	100 226		68 898		31 328	0
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	44 469	44 469		2 093	42 376		
TOTAL	44 469	44 469		2 093	42 376		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	2 371	2 371		791	1 580		
Dettes fournisseurs	18 553	18 553		18 553			
Autres dettes	18 212	18 212		17 088			1 124
TOTAL	39 136	39 136		36 432	1 580		1 124

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	732	732		732			
TOTAL	732	732		732			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	35 988	35 988		35 988			
Autres créances	7 336	7 336		7 224			112
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 033	60 033		17 822		42 211	
TOTAL	103 357	103 357		61 034		42 211	112
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	45 450	45 450		2 429	43 021		
TOTAL	45 450	45 450		2 429	43 021		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	2 870	2 870		888	1 982		
Dettes fournisseurs	20 593	20 593		20 593			
Autres dettes	15 954	15 954		15 954			
TOTAL	39 417	39 417		37 435	1 982		

Note 17 - Impôts sur les résultats

17.1 - Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
France	(129)	(507)
Etranger	(2 266)	(4 500)
Impôts exigibles	(2 395)	(5 007)
France	553	364
Etranger	(327)	98
Impôts différés	226	463
Produit ou (charge) d'impôt	(2 169)	(4 544)

17.2 - Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat avant impôt	11 271	18 642
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	(2 539)	(5 422)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	(197)	48
Effet des variations de taux d'impôt	22	448
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(2)	(277)
Constatation de produits d'impôts non activés antérieurement	0	175
Crédit d'impôt recherche	401	247
Taxation à taux réduits	158	155
Autres	(12)	82
Total	(2 169)	(4 544)

Le taux d'impôt effectif s'élève à environ 19 % au titre de l'exercice 2008 contre 24 % en 2007.

Suite à l'intégration fiscale des sociétés Radiall S.A., I.D.M.M., Radiall Systems, I.D.F.I., R.V.C., l'ensemble des déficits reportables de ces sociétés constatés sur l'exercice fiscal 2008 a été activé.

17.3 - Position nette des impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôts différés actifs	1 234	1 608
Impôts différés passifs	(5 578)	(6 217)
Impôts différés nets	(4 344)	(4 609)

17.4 - Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Effet des reports déficitaires	2 886	3 258
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Ecart d'acquisitions	(2)	(3)
- Autres actifs non courants	(10 643)	(10 525)
- Stocks	1 530	1 130
- Autres actifs courants	217	162
- Provision pour risques	2 554	2 286
- Autres dettes	(479)	(497)
- Autres	27	12
Impact fiscal des différences temporaires	(6 796)	(7 435)
Impôts différés actif (passif) bruts	(3 910)	(4 177)
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(434)	(432)
Impôts différés nets	(4 344)	(4 609)

Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée.

Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall S.A. et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société AEP et du Groupe I.D.FI.

17.5 - Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôts société <i>(acomptes et crédits d'impôts)</i>	5 011	3 727
Carry-back	0	5 225
Total	5 011	8 952

Le solde de la créance de carry-back de Radiall S.A. a été remboursé au cours de l'exercice 2008.

Note 18 - Effectifs et frais de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
Personnel extérieur	8 836		9 633	
Salaires	48 892		48 474	
Charges sur salaire	20 020		18 722	
Stocks options	5		10	
Total	77 752		76 839	
France	56 136		56 124	
International	21 616		20 715	
Total	77 752		76 839	

<i>(effectifs moyens)</i>	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	interne	externe	interne	externe
France	1 196	154	1 185	154
International	786	350	726	421
Total	1 982	504	1 911	575

Un reclassement des charges relatives aux taxes assises sur salaires d'un montant de 1 112 milliers d'euros a été effectué sur 2007 afin de les faire apparaître en charges de personnel.

Note 19 - Frais de recherche et de développement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Frais de développement activés	0	0
Frais non activés	14 965	12 719
Amortissement des frais de développement activés	0	8
Total des dépenses engagées	14 965	12 727

Aucune charge au titre de l'amortissement des frais de développement n'a été enregistrée au titre de l'exercice 2008.

Note 20 - Autres produits et charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat de change	1 094	(296)
Variation de juste valeur des instruments financiers		60
Résultat lié à des cessions d'actifs	(472)	1 098
Subventions	1 121	939
Autres produits et charges	(49)	32
Total	1 694	1 833

Le résultat de change opérationnel est positif à la clôture 31 décembre 2008 grâce aux gains de change réalisés sur les transactions en dollars par Radiall S.A. sur le second semestre 2008.

Le résultat lié à des cessions d'actifs est principalement dû à des cessions, sorties d'immobilisations corporelles appartenant à Radiall S.A.

Note 21 - Dépréciation de l'actif non courant

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 22 - Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dépréciations des stocks	(1 884)	(305)
Dépréciations des actifs courants	31	(245)
Provisions pour risques	(290)	371
Total	(2 143)	(179)

Les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall S.A. et Radiall Shanghai.

Note 23 - Autres produits et charges financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Gain de change sur financement intragroupe	638	0
Reprise des provisions des sur Obligations Convertibles en Actions D- LightSys	0	500
Autres produits financiers	116	0
Total des autres produits financiers	754	500
Perte de change sur financement intragroupe	0	(500)
Dotation pour dépréciation des VMP	(126)	0
Charge sur instruments financiers	(253)	0
Autres charges financières	(55)	(3)
Total des autres charges financières	(434)	(503)
Total	320	(3)

Note 24 - Rémunération des auditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
<i>- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
Radiall S.A.	243	208	54 %	39 %	49	47	68 %	53 %
Filiales intégrées globalement	189	205	42 %	38 %	23	22	32 %	25 %
<i>- Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
Radiall S.A.	0	72		13 %				
Filiales intégrées globalement	0	0			0	19		22 %
Sous-total	432	485	96 %	91 %	72	88	100 %	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	19	50	4 %	9 %				
Autres missions de conseil	0	0						
Sous-total	19	50	4 %	9 %				
TOTAL	451	535	100 %	100 %	72	88	100 %	100 %

Note 25 - Engagements hors bilan et autres informations

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la Note.16 relative aux instruments financiers.

25.1 - Engagements relatifs aux contrats de location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2008	31 décembre 2007
Immobilier	Echéance <= 1 an	377	266
	Entre 1 et 5 ans	986	989
	A plus de 5 ans	3 228	1 259
	Total	4 591	2 514
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	785	943
	Entre 1 et 5 ans	670	1 453
	A plus de 5 ans	0	0
	Total	1 455	2 396

25.2 - Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

(en milliers d'euros)		31 décembre 2008	31 décembre 2007
Immobilier	Echéance <= 1 an	1 692	1 580
	Entre 1 et 5 ans	5 045	5 135
	A plus de 5 ans	4 892	5 234
	Total	11 719	11 949
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	309	269
	Entre 1 et 5 ans	355	392
	A plus de 5 ans	21	0
	Total	686	688

25.3 - Engagements relatifs aux contrats de location avec option d'achat

Radiall USA a participé à un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique conclu entre les sociétés **Immobiliaria Trento, S.A. DE C.V** et **Sonora S. Plan, S.A. DE C.V.**

La durée du bail est de 10 ans et prévoit d'une part la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et d'autre part, la possibilité d'acquérir les dits locaux à l'échéance du contrat où encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall U.S.A. accompagnée par sa société mère Radiall America Inc. a consenti une garantie au bailleur Immobiliaria Trento, S.A. DE C.V, afin de garantir les engagements pris par la société Sonora S. Plan, S.A. DE C.V. au titre de ce bail des locaux que la Société occupe exclusivement.

Ce bail prévoit le transfert du paiement du loyer directement à un établissement financier, la banque WELLS FARGO.

Note 26 - Informations relatives aux parties liées

26.1 - France Télécom et ses filiales (FT)

Depuis mai 2003, Monsieur Lombard est administrateur de Radiall. Il a été nommé Président Directeur Général de France Télécom le 1^{er} mars 2005.

Dans le cadre de son activité courante et selon les conditions de marché, Radiall a effectué des transactions d'un montant jugé non significatif avec « FT ».

26.2 - Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Le capital de Radiall est détenu à hauteur de 43,5 % par Hodiall et à hauteur de 27,7 % par la S.I.R. au 31 décembre 2008. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestation de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : *stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.*

Le montant facturé par Hodiall à Radiall au titre de ces prestations ainsi que la dette de Radiall vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice est indiqué ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Montant facturé par Hodiall à Radiall	700	600
Dette de Radiall vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice	493	291

Il n'y a pas eu de transaction entre la S.I.R. et Radiall au titre des années 2008 et 2007.

26.3 - Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles (C.D.O.)

En 2008 et 2007, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du C.D.O. se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Salaires et autres avantages à court terme <i>(y compris charges patronales)</i>	1 907	1 753
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement fondé sur des actions	5	10
Total	1 911	1 763
Effectif moyen	9	9

26.4 - Sommes versées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 131 856 euros pour l'exercice 2008 et à 119 079 euros pour l'exercice 2007.

Note 27 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Radiall S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des créances clients et des stocks et en-cours telles que respectivement décrites dans les notes 2.8, 2.9, 2.12 et 2.13 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société. Comme décrit dans les notes 2.8, 2.11 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société

procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Paris, le 05 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Denis Grison

FIDUS
Francis Bernard

9. COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2008.....	98 - 99
Compte de résultat au 31 décembre 2008	100
Annexe sur les comptes sociaux	101 - 116
Note 1. Faits significatifs	101
Note 2. Principes comptables	101 - 103
2.1. Principes et méthodes d'évaluation	101
2.2. Dépenses de recherche et développement	101
2.3. Immobilisations incorporelles	101
2.4. Immobilisations corporelles	102
2.5. Titres de participation	102
2.6. Stocks et en-cours	102
2.7. Créances et dettes	102
2.8. Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette.	102
2.9. Provisions pour risques et charges	103
2.10 Instruments financiers	103
Note 3. Autres informations	103 - 104
Note 4. Evolution des immobilisations corporelles	104
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles	104
Note 6. Evolution des immobilisations financières	105
Note 7. Evolution des stocks	105 - 106
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	106
Note 9. Détail des autres créances.....	106
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement.....	106 - 107
Note 11. Evolution des capitaux propres	107 - 108
Note 12. Structure de l'actionariat	108

Note 13.	Provisions pour risques et charges	109
13.1.	Evolution des provisions	109
13.2.	Indemnités de départ à la retraite	109
Note 14.	Echéancier des dettes	110 - 111
Note 15.	Eléments concernant les entreprises liées	111
Note 16.	Engagements hors bilan	112 - 113
Note 17.	Chiffre d'affaires	113
Note 18.	Autres achats et charges externes	113
Note 19.	Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	113
Note 20.	Rémunérations des mandataires sociaux	114
Note 21.	Résultat financier	114
Note 22.	Impôt société	114 - 115
Note 23.	Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt ...	115
Note 24.	Recherche et développement	116
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2008.....		117 - 118
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.....		119
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....		120 - 121
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées		122 - 124
Rapport spécial du Directoire sur les options de souscription d'actions.....		125
Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des dirigeants.....		125
Projet de résolutions		126 - 132
Organes sociaux		133

Bilan au 31 décembre 2008 – Radiall S.A.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2008			31 décembre 2007
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	4 878	3 768	1 110	1 252
Frais de recherche et développement	344	52	292	336
Brevets licences	344	285	59	86
Logiciels	4 120	3 361	759	830
Fonds commercial	70	70		
Immobilisations corporelles	82 099	54 418	27 681	28 474
Terrains	444		444	444
Constructions	15 360	10 593	4 767	5 067
Installations techniques	58 999	40 457	18 542	20 222
Autres immobilisations	4 816	3 368	1 448	1 282
Immobilisations en cours	2 274		2 274	1 323
Avances et acomptes	206		206	136
Immobilisations financières	36 914	541	36 373	35 291
Participations	35 141	541	34 600	35 141
Autres titres immobilisés	6		6	6
Autres immobilisations financières	1 767		1 767	144
Total actif immobilisé	123 891	58 727	65 164	65 017
Actif circulant				
Stocks et encours	39 270	4 982	34 288	33 005
Matières premières et approvisionnements	23 789	3 585	20 204	19 212
Encours de biens et services	2 699		2 699	3 326
Produits intermédiaires et finis	12 782	1 397	11 385	10 467
Créances clients et rattachés	26 142	20	26 122	24 825
Autres actifs	28 161		28 161	24 085
Avances et acomptes sur commande	39		39	22
Autres créances	26 676		26 676	22 846
Charges constatées d'avance	837		837	909
Ecart de conversion actif	609		609	308
Trésorerie	43 168	312	42 856	54 139
Actions propres	680	193	487	3 848
Valeurs Mobilières de Placement	31 047	119	30 928	42 112
Disponibilités	11 441		11 441	8 179
Total actif circulant	136 741	5 314	131 427	136 054
Total actif	260 632	64 041	196 591	201 071

Bilan au 31 décembre 2008 – Radiall S.A.

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Capitaux propres		
Capital	3 326	3 390
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 514
Réserve légale	339	338
Réserves statutaires et contractuelles	65 930	70 603
Report à nouveau	8 622	1 789
Résultat de l'exercice	5 116	9 662
Provisions réglementées	14 229	15 314
Total capitaux propres	119 459	122 610
Provisions		
Pour risques	672	389
Pour charges	3 964	3 737
Total provisions	4 636	4 126
Dettes		
Dettes financières	44 501	44 561
Emprunts obligataires convertibles	40 329	40 189
Emprunts et dettes établissements de crédit	27	
Emprunts et dettes financières	4 145	4 372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 518	16 687
Autres dettes	12 477	13 087
Avances et acomptes sur commandes	17	203
Dettes fiscales et sociales	9 516	10 547
Dettes immobilisations et comptes rattachés	473	705
Autres dettes	2 110	1 451
Ecarts de conversion passif	361	181
Total dettes	72 496	74 335
Total passif	196 591	201 071

Compte de résultat au 31 décembre 2008 – Radiall S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
Produits d'exploitation		
Ventes de production	126 516	133 929
Ventes de services	786	1 020
Chiffre d'affaires	127 302	134 949
Production stockée	490	(1 930)
Production immobilisée	387	229
Subventions d'exploitation	374	556
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	1 096	4 896
Autres produits	7 810	4 248
Total produit d'exploitation	137 459	142 948
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	55 786	56 392
Variation de stocks	(737)	(1 424)
Autres achats et charges externes	28 557	30 113
Impôts et taxes	3 810	4 115
Salaires	32 285	32 305
Charges sociales	12 813	12 418
Dotations :		
- aux amortissements des immobilisations	5 410	5 473
- aux provisions sur actifs circulants.	220	51
- aux provisions pour risques et charges	351	1 273
Autres charges	910	492
Total charges d'exploitation	139 405	141 208
Résultat d'exploitation	(1 946)	1 740
Produits financiers		
Produits financiers	6 826	10 414
Différences positives de change	3 986	1 283
Total produits financiers	10 812	11 697
Charges financières		
Charges financières	3 367	1 444
Différences négatives de change	1 951	1 557
Total des charges financières	5 318	3 001
Résultat financier	5 494	8 696
Résultat courant avant impôts	3 548	10 436
Produits exceptionnels	5 404	3 501
Charges exceptionnelles	4 660	4 473
Résultat exceptionnel	744	(972)
Impôts sur les bénéfices (crédit)	(824)	(198)
Résultat net	5 116	9 662

Annexe sur les comptes sociaux

Note 1. Faits significatifs

En 2008, Radiall S.A. présente un résultat en diminution par rapport à 2007. Le résultat d'exploitation affiche une perte de 1 946 milliers d'euros contre un bénéfice de 1 740 milliers d'euros en 2007.

Le résultat net présente une diminution de 4 546 milliers d'euros en raison d'une baisse du résultat financier liée aux versements de dividendes des filiales (et de la diminution du résultat d'exploitation).

Note 2. Principes comptables

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant les prescriptions du Règlement 99-03 du CRC du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général réécrit.

2.1 - Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 - Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 - Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 - Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des titres auto détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

Lorsque ces actions sont détenues en vue de leur annulation, elles sont présentées en « immobilisations financières » au bilan pour leur valeur nette comptable et ces actions ne font pas l'objet de dépréciation.

2.9 - Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle.

Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3. Autres informations

En 2008, Radiall a perçu le remboursement d'une créance de « *carry back* » de 5 224 milliers d'euros datant de l'exercice 2002. Ainsi, les créances fiscales ont fortement diminué.

En application de la loi No 2004.391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle :

- Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) par les salariés est de 85 501
- Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 85 418.

Aucune provision relative au D.I.F. n'a été comptabilisée au 31 décembre 2008.

3.1 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture.

Note 4. Evolution des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2008
Terrains	444				444
Constructions	15 665	436	2	743	15 360
Immobilisations techniques	63 598	2 530	801	7 930	58 999
Autres immobilisations	5 130	639	63	1 016	4 816
Immobilisations en cours	1 323	1 919	(941)	27	2 274
Avances et acomptes	136	243	(173)		206
Total	86 296	5 767	(248)	9 716	82 099

Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007	Augmentation	Diminution	31 déc. 2008
Constructions	10 598	640	(645)	10 593
Immobilisations techniques	43 376	3 789	(6 708)	40 457
Autres immobilisations	3 848	520	(1 000)	3 368
Total	57 822	4 949	(8 353)	54 418

En 2008, une provision pour dépréciation a été passée sur des installations techniques pour lesquelles les tests de dépréciation indiquaient une perte de valeur. Cette provision pour dépréciation s'élève à 150 milliers d'euros dont 41 milliers d'euros de dotations nettes passées au cours de l'exercice.

Note 6. Evolution des immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007	Augmentation	Diminution	31 déc. 2008
Titres de participation	35 141			35 141
Autres titres	6	1 486		1 492
Autres immobilisations financières	144	137		281
Total brut	35 291	1 623		36 914

Mouvement sur les autres titres :

En 2008, la société a procédé au rachat de 42 857 actions Radiall dans le cadre de programmes de rachats d'actions, puis à l'annulation de 48 530 actions auto-détenues.

Au 31 décembre 2008, 30 216 titres d'auto-contrôle sont détenus en vue de leur future annulation. En conséquence, ces actions ont été enregistrées en immobilisations financières au niveau du poste « *autres titres immobilisés* ». Ces actions ne sont pas dépréciées dans les comptes au 31 décembre 2008. Le cours de bourse s'élève à 47 euros au 31 décembre 2008.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007	Augmentation	Diminution	31 déc. 2008
Provision pour dépréciation des titres de participation		541		541

Les titres de la filiale brésilienne Radiall do Brasil ont été dépréciés sur l'exercice 2008.

Note 7. Evolution des stocks

7.1 - Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007	31 déc. 2008	Variation
Matières premières et approvisionnements	23 052	23 789	737
Encours de biens et services	3 326	2 699	(627)
Produits intermédiaires et finis	11 664	12 782	1 118
Total des valeurs brutes	38 042	39 270	1 228

7.2 - Provision pour dépréciation des stocks

(en milliers d'euros)	31 déc. 2007	Dotation	Reprise	31 déc. 2008
Provisions matières premières et approvisionnements	3 840		255	3 585
Provisions produits finis	1 197	200		1 397
Total des valeurs brutes	5 037	200	255	4 982

En 2008, le montant des stocks mis au rebut s'est élevé à 1 742 milliers d'euros, dont 884 milliers d'euros avaient fait l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Note 8. Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 874 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9. Détail des autres créances

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Carry back				5 224		5 224
Impôt Société	3 124		3 124		1 400	1 400
Autres créances sur l'Etat	3 859		3 859	3 927		3 927
Comptes courants filiales		19 331	19 331		10 521	10 521
Compte de régularisations diverses	362		362	1 774		1 774
TOTAL	7 345	19 331	26 676	10 925	11 921	22 846

En 2008, l'augmentation du compte courant avec les filiales s'explique principalement par le financement des besoins de trésorerie des filiales américaines dans le cadre des investissements significatifs effectués sur le site d'Obregon.

En 2008, le solde de la créance de *carry back* a été remboursé.

La créance d'impôt société de 3 124 milliers d'euros correspond principalement au crédit d'impôt recherche dont le remboursement est attendu en 2009 compte tenu des dispositions de la loi de finances rectificative pour 2008.

Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement

Actions propres selon le contrat d'animation : 680 milliers d'euros, soit 10 479 titres, provisionnés à hauteur de 193 milliers d'euros.

La provision pour dépréciation a été calculée en fonction de la moyenne du cours de bourse de l'action Radiall sur le dernier mois de l'année 2008.

Certificat de dépôt	:	20 289 milliers d'euros
Placement en SICAV de Trésorerie	:	10 758 milliers d'euros
Provision pour dépréciation	:	(119) milliers d'euros
Total		: 30 928 milliers d'euros

Note 11. Evolution des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Augmentation	Diminution	31 déc. 2007
Capital	3 326	10	74	3 390
Primes	21 897	383		21 514
Réserve légale	339	1		338
Réserves statutaires ou contractuelles	65 930		4 673	70 603
Report à nouveau	8 622	6 833		1 789
Résultat	5 116	5 116	9 662	9 662
Provisions réglementées	14 229	3 036	4 121	15 314
Total capitaux propres	119 459	15 379	18 530	122 610

Le montant des dividendes distribués par Radiall S.A. en 2008 est de 2 827 milliers d'euros.

Le capital social de la société s'élève à 3 326 366,28 euros. Il est composé de 2 181 947 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

Le 28 août 2008, le Directoire a acté la réduction de capital par voie d'annulation de 48 530 actions propres pour un montant de 4 747 398 euros.

Au cours de l'exercice 2008, il a été créé 6 667 actions suite à l'exercice de 6 517 options de souscriptions au titre du plan de souscription n° 1 et de 150 options de souscription au titre du plan n° 2.

Au 31 décembre 2008 les plans d'option de souscription en cours sont les suivants :

	Nombre d'actions
Ouvertes au 1^{er} janvier 2008	11 331
Ouvertes dans l'année	0
Exercées dans l'année	6 667
Expirées dans l'année	1 058
Ouvertes au 31 décembre 2008	3 606

Note 12. Structure de l'actionariat

	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall *	27,7	30,0	27,1	33,5
Hodiall *	43,5	50,1	42,6	46,9
Pierre Gattaz	2,2	2,6	2,3	2,8
Public et divers **	26,6	17,3	28,0	16,8

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

Note 13. Provisions pour risques et charges

13.1. Evolution des provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2007	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31 déc. 2008
Risques de change	309	609	309		609
Risques techniques et commerciaux	44	18	35		27
Risques divers	36	0	0		36
Total provisions pour risques	389	627	344		672
Provisions pour restructurations		83			83
Indemnités de fin de carrière	3 737	249	105		3 881
Total provisions pour charges	3 737	332	105		3 964

13.2. Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2008	2007
1) Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
2) Modalités de départ :	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas
3) Taux d'évolution des salaires :	2,9 %	2,9 %
4) Taux d'actualisation :	4,4 %	4,3 %
5) Turnover :		
- de 16 à 39 ans	5,04 %	5,04 %
- de 40 à 49 ans	2,02 %	2,02 %
- de 50 à 54 ans	0,50 %	0,50 %
- de 55 à 65 ans	0,00 %	0,00 %
6) Table de mortalité :	TF-00-02	TF-00-02

Note 14. Echancier des dettes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2008			31 déc. 2007		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles	851	39 478	40 329		40 189	40 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27		27			
Dettes financières diverses		751	751		1 000	1 000
Comptes courants groupe		3 394	3 394		3 371	3 371
Effets à payer	3 600		3 600	3 141		3 141
Fournisseurs	12 391		12 391	14 252		14 252
Avances et acomptes	17		17	203		203
Dettes fiscales et sociales	9 516		9 516	10 547		10 547
Autres	906	1 565	2 471	1 632		1 632
Total	27 308	45 188	72 496	29 775	4 371	74 335

En date du 18 juillet 2007, le Groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199.

Le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises 37 597
- Valeur nominale en euro / prix d'émission (en euros) 1 050
- Prix d'émission (en euros) 1 050
- Montant total de l'émission en valeur nominale 39 477 900
- Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) « Euribor 12 mois – 0,63 % »
- Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice 0
- Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2008 37 597
- Date prévue de remboursement 18 juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6% par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation sont attachés trois « BSAAR A » et trois « BSAAR B ».

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR par eux souscrites, ils ont cédé 19.872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48.036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et, 140.574 BSAAR à la société Hodiall.

Le solde des BSAAR (17.106) étant conservé par certains souscripteurs d' OBSAAR.

Les intérêts sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 représentent une charge de 1 729 milliers d'euros. Les frais liés à l'émission de cet instrument sont amortis sur 5 ans.

Les « BSAAR A » et les « BSAAR B » seront respectivement admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 19 juillet 2010, sous le code ISIN FR0010485466 et, le 20 juillet 2009, sous le code ISIN FR0010485474, au moment où ils deviendront exerçables.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	du 19 juillet 2010 au 18 juillet 2014 inclus	du 20 juillet 2009 au 18 juillet 2011 inclus

Note 15. Eléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Participations (montant bruts)	35 141	35 141
Créances clients et comptes rattachés	11 789	10 638
Autres créances et comptes courants débiteurs	19 420	4 359
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(3 483)	(3 081)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(3 120)	(3 706)
Autres dettes		
Charges financières	126	199
Produits financiers	4 144	8 993

Note 16. Engagements hors bilan

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal (en milliers de devises)	Valeur de marché (en milliers d'euros)
Accumulateur (vendeur USD)	6 374	(143)
Total		(143)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

S'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractés par Radiall S.A. pour l'extension du site de Château-Renault :

- échange de conditions d'intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Radiall est payeur de « Euribor 12 mois » (avec un plafond à 3% si le taux LIBOR 12 mois est inférieur à 4,65%) contre « Euribor 3 mois » ;
- le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2008, le montant notionnel s'élève à 650 000 euros.
- La valeur de marché est de 1 607 euros.
-

S'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contractés par Radiall S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :

- Un contrat de swap de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « Euribor 12 mois pré-fixé » et payeur du taux fixe de 4.395% l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2008 est de - 507 620 euros.
- Un second contrat de swap de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « Euribor 12 mois pré-fixé » et payeur du taux fixe de 4,34% l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2008 est de - 473 782 euros.

Engagements de crédit-bail

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2008
Crédit-bail immobilier (1)	206	481		687

⁽¹⁾ Concerne l'établissement de Château-Renault (37).

L'option d'achat est de 1 euro symbolique. Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 237 milliers d'euros.

Autres engagements hors bilan

A fin 2008, l'actionnaire minoritaire de Radiall Protectron détient 10 % des actions de cette société. Radiall détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente. L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007. L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par Radiall, selon une base de calcul déterminée par les parties. Le montant de cet engagement est non significatif au 31 décembre 2008.

Note 17. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
France	35 601	38 153
- Avec les entreprises liées	226	359
- Autres	35 375	37 794
International	91 701	96 796
- Avec les entreprises liées	64 737	69 514
- Autres	26 964	27 282
Total	127 302	134 949

Note 18. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont stables par rapport à l'exercice 2007.

Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

Les effectifs moyens de 2008 (1048 personnes) et la masse salariale sont en légère diminution par rapport à l'année 2007.

L'effectif a évolué comme suit :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Employés / ouvriers	495	506
Techniciens / agents maîtrise	315	311
Cadres et direction générale	238	232
Total	1 048	1 049

Note 20. Rémunérations des mandataires sociaux

<i>(en euros)</i>	Fonction	Rémunérations nettes ^{(1) (2)}	Jetons de présence ou indemnités ⁽²⁾
Monsieur Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance		111 856
Monsieur Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance		7 000
Madame Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Bruno Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Robert Papin	Membre du Conseil de Surveillance		5 000
Monsieur Pierre Gattaz	Président du Directoire	156 284	
Monsieur P. Michel Churg	Membre du Directoire	158 886	
Monsieur André Hernandez	Membre du Directoire	53 633	
Monsieur Dominique Buttin	Membre du Directoire	66 718	
Total		435 521	131 856

⁽¹⁾ *Avantages en nature compris.*

⁽²⁾ *Versés par Radiall S.A.*

Note 21. Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué des dividendes encaissés des filiales pour 3 471 milliers d'euros.

Note 22. Impôt société

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 953 milliers d'euros. Elle dispose également de reports déficitaires reportables sans limitation de durée d'un montant de 4 929 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

en milliers d'euros

	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	3 548	4 372
Résultat exceptionnel	744	1 568
Impôts sur les bénéfices	(824)	(824)
Résultat	5 116	5 116

En décembre 2007, Radiall S.A. a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant Radiall S.A. (société mère intégrante) et les filiales françaises suivantes à compter du 1^{er} janvier 2008 : Industrie Doloise Finances, Radiall Ventures Capital, Industrie Doloise de Micro-Mécanique, Radiall Systems et D-LightSys.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall S.A. au 31 décembre 2008 s'élèvent à 994 milliers d'euros.

Par ailleurs, Radiall S.A. dispose au 31 décembre 2008 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale, qui sont indéfiniment reportables pour un montant de 4 932 milliers d'euros. Ces pertes restent imputables sur les bénéfices futurs de cette seule entité.

Au 31 décembre 2008, le résultat fiscal de Radiall S.A., hors intégration, est un bénéfice de 1 150 milliers d'euros.

Note 23. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	31 déc. 2008	Augmentation	Diminution	31 déc. 2007
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	14 229	3 036	4 121	15 314
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	14 229	3 036	4 121	15 314
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	5 132	710	316	4 738
ORGANIC	217	217	223	223
Participation				
Base impôts payés d'avance	5 349	927	539	4 961
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(1 785)			(1 653)

Note 24. Recherche et Développement

Il n'y a pas été constaté en 2008 d'activation de frais de recherche et développement.

10. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2008

	Capital (1)	Réserve Report à nouveau (1)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2008	Résultat net 2008 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
FRANCE								
Industrie Doloise Finances <i>(Rosny-sous-Bois (93))</i>	975	93	100,00	6 597	6 597	0	(22)	0
ETRANGER								
Radiall GmbH <i>(Allemagne)</i>	486	419	100,00	229	229	15 128	1 207	1 194
Radiall Elettronica Srl <i>(Italie)</i>	257	2 673	100,00	596	596	7 684	145	0
Radiall BV <i>(Pays-Bas)</i>	16	628	100,00	11	11	3 207	392	0
Radiall AB <i>(Suède)</i>	27	7	100,00	47	47	271	(20)	105
Radiall America <i>(Etats-Unis)</i>	11 135	18 327	100,00	13 526	13 526	0	(119)	0
Radiall Asia <i>(Hong Kong)</i>	28	1 130	55,00	18	18	2 697	431	0
Radiall do Brasil <i>(Brésil)</i>	197	(153)	99,87	754	213	313	10	0
Radiall Ltd. <i>(Grande Bretagne)</i>	2 344	12	100,00	4 521	4 521	7 061	714	937
Radiall Protectron Ltd. <i>(Inde)</i>	346	1 488	90,00	2 450	2 450	5 333	(7)	0
Nihon Radiall KK <i>(Japon)</i>	353	73	100,00	397	397	2 156	(20)	66
Shanghai Radiall <i>(Chine)</i>	8 820	5 049	71,00	5 994	5 994	37 051	4 949	1 169
Radiall Int. Ltd. <i>(Hong Kong)</i>	1	1 201	100,00	1	1	7 030	(388)	0

(1) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat.

Principales devises utilisées

	Taux de clôture <i>(en euros)</i>	Taux moyen <i>(en euros)</i>
Dollars	1,392	1,471
Dollars Hong Kong	10,786	11,453
Livre sterling	0,953	0,797
Couronne suédoise	10,87	9,534
Roupie indienne	68,220	63,726
Yen	126,140	152,329
Yuan	9,496	10,224
Réal	3,2440	2,674

11. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2004	2005	2006	2007	2008
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 381 268	3 381 268	3 381 573	3 390 186	3 326 366
b) Nombre d'actions émises	2 217 960	2 217 960	2 218 160	2 223 810	2 181 947
Résultat global des opérations effectives					
a) CA hors taxes	116 214 433	115 101 908	132 300 892	134 949 040	127 301 381
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	5 453 708	14 320 183	3 367 991	12 277 952	10 626 886
c) Impôts sur les bénéfices	(262 508)	(74 543)	(323 934)	(197 969)	(823 849)
d) Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	5 716 216	14 394 726	3 691 925	12 475 921	11 450 732
e) Résultat net	369 674	15 055 727	3 247 262	9 661 707	5 116 430
f) Montant des bénéfices distribués	1 102 862	2 040 523	2 484 339	2 899 620	2 072 850
Résultat réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt avant amortissement et provision	2,46	6,49	1,66	5,52	5,09
b) Résultat net	2,28	6,79	1,46	4,34	2,34
c) Dividende versé par action	0,50	0,92	1,12	1,30	0,95 *
Personnel					
a) Salariés (effectif moyen)	1 000	992	1 030	1 049	1 048
b) Masse salariale	26 564 225	27 878 431	30 307 244	32 305 471	32 285 288
c) Sommes versées en avantages sociaux	10 512 092	11 452 814	12 347 092	12 418 000	12 812 978

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2008.

12. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Radiall S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et les informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation, des stocks et en-cours et des créances clients telles que décrites respectivement dans les notes 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Paris, le 05 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Denis Grison

FIDUS
Francis Bernard

13. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

En application de l'article L. 225-88 du Code du commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- **Subvention à la société Industrie Doloise de Micro-Mécanique (IDMM)**

Votre société a accordé une subvention d'un montant de 480 milliers d'euros à IDMM au titre de l'année 2008 dans le cadre du développement de projets commerciaux.

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz.

Conseil de Surveillance du 9 décembre 2008.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- **Convention de prestations de services avec la société Radiall USA.**

Votre société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de Radiall USA dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Aucun montant n'a été facturé par votre société sur l'exercice 2008 au titre de cette convention.

- **Convention de prestations de services avec la société IDMM**

Cette société s'est engagée à fournir à votre société des prestations en matière d'usinage et d'expertise. La rémunération prise en charge par votre société à ce titre s'élève à 473 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2008.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall**

La société Hodiall fournit à votre société sont assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Cette convention a fait l'objet d'un avenant autorisé lors de la délibération du Conseil du 9 décembre 2008. La rémunération versée par votre société à ce titre s'élève à 700 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2008.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société Radiall Systems S.A.**

Votre société fournit à Radiall Systems S.A. sont assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : services financiers et fiscaux, assistance juridique, secrétariat juridique, mise à disposition d'un ingénieur projet et support logistique. La rémunération perçue par votre société à ce titre s'élève à 6 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2008.

- **Convention de compte courant avec la société Industrie Doloise Finances (IDFI)**

Votre société a consenti à IDFI une avance en compte courant pour un montant maximum de un million d'euros pour une durée expirant au 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de « *Euribor 12 mois + 0,5 point* ».

Au 31 décembre 2008, votre société a une créance de 421 milliers d'euros sur IDFI au titre de cette avance et le montant des intérêts facturés s'élève à 22 milliers d'euros pour l'année 2008.

- **Convention de compte courant avec la société IDMM**

Votre société a consenti à IDMM, en 2007, une avance en compte courant pour un montant maximum initial de cinq millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de « *Euribor 12 mois + 0,5 point* ». Au cours de l'exercice 2008, le montant maximal de cette avance a été augmenté de un million d'euros.

Au 31 décembre 2008, l'avance s'élève à 5 617 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés s'élève à 237 milliers d'euros pour l'année 2008.

- **Convention de compte courant avec la société Radiall Ventures Capital**

Votre société a consenti à Radiall Ventures Capital le 16 mai 2006 une avance en compte courant, afin de soutenir les projets de développements de cette dernière, pour un montant maximum initial de un million d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de « *Euribor 12 mois + 0,5 point* ». Au cours de l'exercice 2008, le montant maximal de cette avance a été augmenté de un million d'euros.

Au 31 décembre 2008, l'avance s'élève à 1 428 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés s'élève à 68 milliers d'euros pour l'année 2008.

Fait à Courbevoie et Paris, le 05 mai 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Denis Grison

FIDUS

Francis Bernard

14. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2008 :

- le Directoire **n'a accordé aucune option de souscription d'action** ;
- **6 517 options de souscription d'actions** ont été levées dans le cadre du plan accordé par le Directoire le 21 novembre 2003. Parmi ces 6 517 options de souscription d'actions, **315 ont été levées par des mandataires sociaux** et **888 par les dix salariés** de la société, **non mandataires sociaux, les mieux rémunérés** ;
- **150 options de souscription d'actions** ont été levées dans le cadre du plan accordé par le Directoire le 27 septembre 2005 par **l'un des dix salariés les mieux rémunérés** de la société, **non mandataire social**.

15. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2008, les opérations des dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

Nom des Dirigeants	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix moyen	Prix total
André Hernandez	19/02/2008	Acquisition	58.97 €	5 955 €
P. Michel Churg	03/01/2008	Acquisition	58.97 €	5 071 €
P. Michel Churg	04/01/2008	Acquisition	58,97 €	295 €
P. Michel Churg	07/01/2008	Acquisition	58.97 €	7 253 €

16. PROJET DE RESOLUTIONS

Pour l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009

I – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne également quitus aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle au cours du même exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-86 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur les options de souscriptions d'actions, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2008 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2008	5 116 429,18 euros
Report à nouveau antérieur	8 622 246,19 euros
Soit un bénéfice distribuable de	13 738 675,37 euros
Affecté comme suit :	
Distribution de dividendes	2 072 849,65 euros ⁽¹⁾
Affectation à la Réserve Légale	0,00 euros
Report à nouveau après affectation du résultat	11 665 825,72 euros

⁽¹⁾ *Sous réserve de l'imputation en report à nouveau des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.*

Le montant de la Réserve Générale est 65 929 973,75 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide de distribuer un dividende de 0,95 euros (quatre-vingt-quinze centimes) par action, soit un montant de 2 072 849,65 euros (deux millions soixante-douze mille huit cent quarante-neuf euros et soixante-cinq centimes), le nombre d'actions existantes étant de 2 181 947 (deux millions cent quatre-vingt-un mille neuf cent quarante-sept).

Ce dividende est prélevé sur le poste bénéfice distribuable qui s'élève à 13 738 675,37 euros (treize millions sept cent trente-huit mille six cent soixante-quinze euros et trente-sept centimes) après affectation du résultat et passe à 11 665 825,72 euros (onze millions six cent soixante-cinq mille huit cent vingt-cinq euros et soixante-douze centimes) après la distribution des dividendes.

Les dividendes seront mis en paiement le 2 juin 2009.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte Report à nouveau.

Il est précisé également que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 2 072 849,65 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale rappelle qu'au titre de l'exercice 2005 un dividende d'un montant de 0,92 euro (quatre-vingt-douze centimes d'euros) par action a été versé, qu'au titre de l'année 2006, un dividende d'un montant de 1,12 euros (un euro et douze centimes) a été versé et qu'au

titre de l'exercice 2007 un dividende d'un montant de 1,30 euro (un euro et trente centimes) a été versé.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Robert Papin vient à expiration ce jour.

Le Président rappelle aux actionnaires que M. Robert Papin a exprimé le souhait, lors du dernier Conseil de Surveillance en date du 7 avril 2009, d'être remplacé en qualité de membre du Conseil de Surveillance. A la demande du Président du Conseil, qui regrette ce choix, il accepte cependant de voir son mandat renouvelé, le temps pour la société de pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance de la situation, renouvelle le mandat de :

Monsieur Robert Papin,

Né le 5 juillet 1939 à Marigné - Laillé (72), de nationalité française,

Domicilié : 8 allée du Jardin Madame à Villerville (14),

pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Didier Lombard vient à expiration ce jour.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de :

Monsieur Didier Lombard

Né le 27 février 1942 à Clermont - Ferrant (63), de nationalité française,

Domicilié : 223 rue de l'Université à Paris 7^{ème} arr. (75)

pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que les mandats de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement de la société Mazars et de Monsieur Guillaume Potel viennent à expiration ce jour.

L'Assemblée Générale renouveler en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

la société Mazars

Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

et en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Guillaume Potel

Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, autorise le Directoire, conformément à l'article L225-209 du Code de commerce, à procéder à d'éventuels achats ou ventes, en bourse ou hors marché, d'actions Radiall, dans la limite de 10 % du capital social, soit 200.000 actions, y compris sous forme de bloc(s) de titres, aux fins :

- de poursuivre et, le cas échéant, modifier le contrat de liquidité conclu le 1^{er} juillet 2005 avec la société ODDO MIDCAP ou conclure tout contrat identique avec un prestataire de services d'investissement, conformément aux dispositions de la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'action dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler les actions dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Extraordinaire ou toute assemblée générale extraordinaire à tenir ultérieurement notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 100 euros. Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 26.000.000 euros (vingt-six millions d'euros).

Cette autorisation d'achat est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des opérations effectuées par les dirigeants sur les titres de la Société.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de vingt-quatre mille (24 000) euros pour l'exercice 2008, identique à celle de l'exercice 2007.

La répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

TREIZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires et après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide la réalisation d'une réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 mai 2008 concernant le programme de rachat de titres.

Un nombre d'actions représentant au maximum 5 % du capital social, soit 109.097 actions d'une valeur nominale de 1,524495 euros chacune sera annulé.

Le montant maximum de la réduction de capital sera déterminé sur la base de la valeur des titres au jour de la réalisation de ladite réduction.

Les actions ainsi annulées conformément à la loi et aux règlements et ne donneront pas droit au dividende mis en distribution au titre de l'exercice en cours lors de la réduction du capital.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire aux fins de réaliser la réduction de capital décidée sous la résolution précédente en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de 24 mois à compter de ce jour et de procéder à la modification corrélative des statuts.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L.225-129-2, L.225-135, L.225-136, L.228-92 et L.228-93 du Code de commerce :

1° Délègue au Directoire la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société ou d'une société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au Directoire est valable pour une durée de douze (12) mois à compter de la présente assemblée.

2° Décide que l'émission des titres de capital sera réalisée sans droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier.

3° Décide que l'émission de titres de capital réalisée par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier sera limitée à 10 % du capital par an.

4° Le prix d'émission des titres sera déterminé selon les modalités suivantes : il sera égal à un montant retenu dans une fourchette comprise entre 80 % et 120 % de la moyenne des cours de clôture des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de fixation du prix d'émission.

5° L'Assemblée Générale confère au Directoire tous les pouvoirs nécessaires pour fixer toutes autres conditions et modalités de l'opération et remplir les formalités consécutives.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

17. ORGANES SOCIAUX

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-Président
Roselyne Gattaz	
Didier Lombard	
Robert Papin	

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
P. Michel Churg	Directeur Général Adjoint
André Hernandez *	Directeur Zone Amériques
Dominique Buttin *	Directeur de Division « <i>Aerospace Defense Instrumentation</i> »

* *Fin du mandat suite à démission le 21 mai 2008.*

Comité de Direction

Pierre Gattaz	Président du Directoire
P. Michel Churg	Directeur Général Adjoint
Guy de Royer	Directeur Financier
Dominique Buttin	Directeur de Division « <i>Aerospace Defense Instrumentation</i> »
André Hartmann	Directeur Zone Asie
André Hernandez	Directeur Zone Amériques
Michel Molles	Directeur Commercial
Frédéric Perrot	Directeur de Division « <i>Telecom Automobile Industriel</i> »
Jean-Pierre Wilsch	Directeur des Ressources Humaines

Commissaires aux comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

Suppléants :

Guillaume Potel

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Eric Lebegue

Personne responsable de l'information :

Guy de Royer (Directeur Financier)

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

18. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 3 à 12 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Pierre Gattaz
Président du Directoire
